la gazette du Var

#162

de la porte des maures à la méditerranée

Mai 2022

Coupe du monde de rugby 2023

La région Sud au cœur de la mêlée !

Élections législatives :

Isabelle Montfort et Hervé Stassinos : L'expérience au service du territoire

Jean-Louis Masson,

élu président de l'Organisme de Foncier Solidaire Méditerranée

• À La Farlède, l'Orangerie, une résidence élégante en cœur de ville •

Édito

Législatives 2022, en quête de majorité !

Le 24 avril, Macron a été réélu, par défaut, pour un second mandat. Après l'éclatement de l'échiquier politique français, il cherche à conquérir une majorité à l'Assemblée nationale, pour appliquer son programme.

Les 10 et 24 avril, les Français ont clairement exprimé par leurs votes, qu'ils se situaient à droite. Mais face au barrage républicain, Macron a été réélu, pour un dernier mandat !

En juin, l'élection des représentants du peuple est un enjeu majeur. La présidentielle a balayé les partis traditionnels et une nouvelle répartition des forces se dessine à l'Assemblée nationale.

Après la grande braderie orchestrée par le groupe islamo-gauchiste d'extrême gauche de Mélenchon, la gauche de la gauche va présenter des candidats contre les projets politiques de Macron, avec en résonance le tweet de Sandrine Rousseau.

Avec le score catastrophique d'Hidalgo, le PS, héritier de Léon Blum et de Maurice Thorez, a vendu son âme à La France Insoumise. C'est le terrible mariage entre la Carpe et le Lapin, qui n'annonce rien de bon.

A gauche, le PS dispose d'une quarantaine de députés, l'extrême-gauche d'une autre quarantaine de parlementaires, si l'on cumule les députés de La France Insoumise et du Parti communiste.

De nombreuses incertitudes demeurent. Elles portent sur les arrangements de candidature unique au premier tour, sur les circonscriptions réservées et sur les désistements du second tour dans le cas de triangulaires. La situation locale et personnelle sera déterminante pour les choix.

En face, Macron est passé du Moyen-Âge à la « Renaissance », en constituant une majorité hétéroclite. République en Marche, Mouvement Démocrate (MoDem), Horizons et Agir disposent de plus de 300 sortants, mais une partie ne se représente pas. Certains de ceux qui se représentent ont été actifs sur le terrain, et d'autres de vrais godillots.

A droite, Les Républicains regroupent le plus de gaullistes, et disposent d'une centaine de députés, restant le premier groupe d'opposition. Ils ont entériné la constitution d'un groupe de droite, républicain et populaire indépendant, en opposition à Macron. En s'appuyant sur leurs nombreux élus locaux, ils présentent des candidats dans toutes les circonscriptions. Et, les LR qui souhaiteraient rejoindre Macron sont priés de le faire au plus vite.

Depuis 2017, le Rassemblement national ne compte qu'une poignée d'élus et présentera des candidats partout en France. Selon Jordan Bardella, l'ambition du RN se limite à un groupe parlementaire : « Marine Le Pen ne veut pas être Première ministre d'Emmanuel Macron, car nous ne souhaitons pas être ses ministres. On ne veut pas participer au saccage social, à l'explosion de la fiscalité sur l'essence, à l'implosion de l'insécurité partout dans notre pays » !

Enfin, le parti Reconquête réclame une union avec tous les partis de droite, sans être entendu favorablement par les LR ou le RN.

En réalité, l'enjeu est principalement financier. Car, plus les partis décrochent de députés, plus ils profitent du financement de l'État, pour les cinq ans à venir. C'est beau la démocratie ! Mais cela à un prix (à votre bon cœur) !

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var

de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Régie publicitaire 06 37 37 21 21
Prix au numéro : 1€

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Greg Vuylsteker

Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent

Bureau Méditerranée Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie - Pascal Jolliet

Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

IMPRIM'VERT®

Éditeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue Eugène Baboulène - Bat. B - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur www.lagazetteduvar.fr

Coupe du monde de rugby 2023
François de Canson : « La Région Sud sera au cœur de la mêlée » !

La Coupe du monde de rugby, qui se déroulera en France du 8 septembre au 28 octobre 2023, représente un enjeu majeur pour notre territoire. Aussi, François de Canson, vice-président de la Région et président du Comité Régional de Tourisme (CRT) va mobiliser tous ses partenaires pour établir un plan d'actions ambitieux, à la hauteur de cet événement mondial.

Avec la force de ce collectif et au service de tous les acteurs du tourisme de Provence Alpes Côte d'Azur, le vice-président de la Région va relever le défi. En juin, le CRT prospectera de nombreux marchés mondiaux pour convaincre les tour-opérateurs et spectateurs de s'installer dans la région Sud durant la compétition. De plus, la présence de centaines de journalistes internationaux durant plus de 50 jours va montrer au monde entier que le Sud est la région du bonheur !

François de Canson, vice-président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, président du Comité régional de tourisme Provence Alpes Côte d'Azur, répond aux questions de la Gazette du Var

La Coupe du monde de rugby, c'est le 3ème événement sportif mondial ?

François de CANSON. En effet, cela représente 48 matchs, 9 stades, 10 villes et 7 régions hôtes. La Coupe du monde de rugby est un événement mondial dont les retombées économiques sont estimées à 3,2 milliards d'€. Lorsque le coup d'envoi sera donné en septembre 2023, cela mettra un terme à huit ans d'absence en Europe, où la Coupe avait été disputée en Angleterre.

D'où un énorme travail de préparation ?

FdC. Dès 2019, nous étions la première Région à lancer un Plan Rugby Ambition 2023 de 4 millions d'€ jusqu'en 2023. 3,6 millions d'€ ont déjà été investis. Nous avons également apporté 1,8 million d'€ pour le soutien au fonctionnement et aux investissements des clubs et 1,2 million d'€ de soutien aux actions et aux événements de la Ligue régionale de la Fédération Française de Rugby, présidée par Bernard Laporte et du GIP France 2023, dirigé par Claude Atcher. Sans compter 600 000€ pour le soutien au sport de haut niveau.

Fin 2021, nous avons décidé d'accélérer avec un nouveau Plan « En route pour la Coupe du monde 2023 » doté d'1,5 million d'€. Au total, nous avons ainsi investi 5,1 millions d'€.

En 2022, la Région Sud est donc au cœur de la mêlée du rugby ?

FdC. Effectivement. Tout d'abord, avec le stage du XV de France à Aubagne en février dernier, puis avec les Finales de Coupe d'Europe au Vélodrome en mai et les demi-Finales de Top 14 à Nice en juin. Par ailleurs, en juillet, le Région Sud sera le partenaire principal de la Rugby Africa Cup 2022, le tournoi qualificatif pour la Coupe du monde 2023. Le vainqueur jouera dans la poule de la France et de la Nouvelle-Zélande en 2023.

Mais parlons tourisme maintenant...

FdC. Comme aime le répéter Renaud Muselier, la Région Provence Alpes Côte d'Azur est un collectif qui avance soudé comme un pack de rugby. Il y a un an déjà, qu'ensemble, la Région, le CRT et les villes hôtes de Marseille et Nice, nous avons décidé de bâtir un plan d'actions ambitieux, à la hauteur des enjeux de cet événement mondial. Très vite, d'autres partenaires ont rejoint notre équipe.

Je veux remercier de leur présence les offices de tourisme de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée (TPM), d'Antibes Juan-les-Pins, d'Aix-en-Provence, et du Luberon Cœur de Provence.

La région Sud est la seule région de France à unir ainsi ses forces et à mobiliser autant de moyens.

Cette stratégie anticipée va vous permettre de remplir quatre grands objectifs ?

FdC. Tout d'abord, nous allons mutualiser nos ressources financières. Ainsi, près de 500 000€ seront dédiés à ce grand plan d'actions et de promotion de notre territoire. C'est considérable !

Ensuite, nous allons rencontrer les tour-opérateurs des pays ciblés, comme l'Afrique du Sud, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'objectif est de les convaincre d'installer le camp de base de leurs supporters dans notre région !

Je vous rappelle qu'on estime à 450 000 le nombre de visiteurs étrangers qui viendront en France à l'occasion de cette Coupe du monde de Rugby en septembre et octobre 2023 ! L'enjeu est donc majeur !

On connaît tous la richesse de notre région. Elle doit nous permettre de convaincre les visiteurs d'allonger leur période de séjour. C'est notre troisième objectif ! Nous allons leur présenter une offre touristique globale, montrer que les équipements et les lieux incontournables sont faciles d'accès et très nombreux sur notre territoire.

Sans oublier la présence de centaine de journalistes venus du monde entier ?

FdC. C'est évident ! Cette énorme présence de journalistes va créer une exposition médiatique considérable pour susciter les envies de visites futures. Les médias seront présents pendant près de deux mois, à une période de l'année particulièrement agréable dans notre région. Il faut absolument tirer parti de cette exposition mondiale et les convaincre que notre région est bien la région du bonheur.

Pour convaincre les tours opérateurs et spectateurs de miser sur notre région, nous ne manquons pas d'arguments. Laissez-moi vous en citer quelques-uns : Tout d'abord, la naissance de ce pack, qui nous permet d'être organisés et cohérents pour le client dans notre manière de nous vendre et ainsi être plus attractif.

La région regroupera, à elle seule, plus de 20% de tous les matchs de la compétition, dont des matchs de quart de finale !

Ensuite, une grande proximité entre nos deux stades et un accès facile via les transports collectifs. De plus, nous avons une grande expertise dans l'accueil de la clientèle internationale car nous sommes la deuxième région touristique de France après Paris. Nous disposons d'une offre d'hébergement, et d'une diversité de parcours très importants. Sans compter, la météo avec un été indien attendu ! A nous de nous mobiliser, collectivement pour remporter ce défi en termes de retombées économiques et d'image ! •

Économie

Renaud Muselier : « 6 millions d'€ engagés pour la reconquête industrielle »

Depuis 2 ans, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, la Région n'a jamais autant investi pour soutenir l'investissement productif des entreprises industrielles et les aider à faire face.

Plus de 75 millions d'€ ont été engagés par la Région auprès de 200 entreprises et permettant le maintien ou la création de plus de 9 200 emplois. Le 28 avril, la Région a voté 6 millions d'€ au service de la reconquête industrielle et de la souveraineté du territoire.

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Depuis 2016, les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment les industriels, peuvent compter sur la Région pour les accompagner dans leur implantation et leur développement. Notre stratégie économique, concrétisée à travers nos 8 Opérations d'Intérêt Régional (OIR) et complétée par le Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région (FIER), a montré toute son efficacité ces dernières années. Aujourd'hui, la Région est au rendez-vous de la relance et mobilise 6 millions d'€ au service de la reconquête industrielle du territoire.

Dans le cadre des dispositifs Région Sud attractivité et défensif, dispositifs clés du FIER destinés à soutenir le développement ou l'implantation d'industries en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 12 projets supplémentaires ont été présentés au vote de l'Assemblée plénière. Au total, ce sont près de 295 millions d'€ qui seront injectés sur le territoire régional par ces entreprises, permettant la création ou le maintien de plus de 650 emplois, et plus de 3 000 emplois indirects », a déclaré Renaud Muselier, le président de la Région. Parmi ces entreprises industrielles soutenues, citons l'entreprise Fibre Excellence, implantée à Tarascon depuis 1951. Alors que l'entreprise rencontre des difficultés depuis plusieurs années, l'État et la Région Sud ont travaillé côte à côte avec l'ensemble des parties prenantes pour obtenir des garanties qui permettent de maintenir le site et pérenniser les emplois tout en respectant les enjeux environnementaux. Ce sont ainsi près de 3 millions d'€ que la Région engagera sous forme de prêt pour se verdir et rendre l'usine plus propre.

400 entreprises sont en parallèle accompagnées dans leur transformation à l'industrie 4.0. dont 90 d'entre elles qui ont déjà reçu une subvention d'investissement de plus de 10 millions d'€ pour moderniser leur outil de production. •

Près de 900 emplois créés d'ici 2025

De nombreuses entreprises sont accompagnées dans le cadre de Région Sud attractivité.

• **500 000 €** pour la réalisation du projet d'investissement transfo 4.0 par A3M à Sorgues dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur ». Ce projet devrait permettre le maintien de 20 emplois et la création de 15 nouveaux emplois.

• **500 000 €** pour l'augmentation des capacités de production du site de La Ciotat d'Ardagh Metal Beverage France dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur ». Il devrait permettre la création de 78 emplois.

• **100 000 €** consacré au développement et à l'agrandissement de l'entreprise niçoise Aktisea dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur ». Il permet de créer de nouveaux services pour des personnes en situation de handicap et 26 emplois seront créés d'ici 3 ans.

• **300 000 €** afin de financer le projet d'extension de la ferme de Tarascon de la société Futura Gaia Technologies dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Naturalité ». Il permettra la création de 41 emplois.

• **300 000 €** pour la construction d'un nouveau site de production à Gardanne du Groupe Vatron-Mau dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur ». Il devrait permettre la création de 20 emplois sur 5 ans.

• **200 000 €** d'investissement en faveur du développement d'une nouvelle technologie de communication sous-marine pour les réseaux IoT par la société Xpert située à Biot, dans le cadre des Opérations d'Intérêt Régional Smart tech, « Économie de la mer » et « Energie de demain ». Ce projet devrait permettre la création de 25 emplois d'ici 2 ans.

• **300 000 €** d'avance remboursable pour l'implantation à Marseille de Platypus Craft et l'investissement pour la mise en production de bateaux nouvelle génération dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Économie de la mer » ainsi que dans les priorités régionales du Plan Climat. Cela créera 30 emplois d'ici 2025.

• **200 000 €** d'avance remboursable pour l'implantation à Mouans-Sartoux d'une usine de fabrication de plats préparés de Rx industries dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur ». Il permettra la création de 30 emplois en 2022 et de 50 emplois dans les 3 prochaines années.

• **350 000 €** pour la construction d'un nouveau site de production en région de la société Flavine Pharma France basée à Vitrolles dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Thérapies Innovantes ». A terme ce projet qui s'inscrit dans la logique du 1+1 avec l'État au titre de l'Appel à Projet Investissements Industriels dans les Territoires permettra la création de 35 emplois. •

À NOTER...

REGION SUD DEFENSIF

Les entreprises accompagnées :

• **100 000 €** afin de permettre l'installation **à Marseille de la société Nofrills** dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Naturalité ». **Il permettra la création de 30 emplois directs.**

• **150 000 €** pour assurer l'augmentation et la modernisation de l'outil de production comme la création d'une capacité d'essai en vol de la société **Aero Nautic Services et Engineering à Ollioules**, dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional « Industrie du futur » ainsi que des objectifs régionaux du Plan Climat régional « Gardons une COP d'avance ». Cet investissement **permettra la création de 33 emplois en 2022 et 200 supplémentaires d'ici 2025**.

Le soutien apporté à Fibre Excellence :

• **3 millions d'€ engagés sous forme de prêt pour se verdir et rendre l'usine plus propre**, aux côtés de l'État pour maintenir et pérenniser les **250 emplois directs et de plus de 3 000 emplois indirects**, de l'entreprise **Fibre Excellence à Tarascon**.

Tourisme

Dans le Sud, les touristes allemands, belges et suisses reprennent leurs habitudes

C'est en mairie de La Londe-les-Maures que François de Canson, maire, et président du Comité Régional de Tourisme de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a reçu Guillaume Decard, président de Var Tourisme, pour faire le point sur la saison estivale qui débute.

De cette rencontre entre les deux responsables du tourisme dans le Var et à la Région, une évidence est apparue : La Région et le Département sont optimistes quant à la prochaine saison touristique.

MANQUE DE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE

« Après un hiver très satisfaisant en termes de fréquentation, tous les voyants sont au vert pour le tourisme dans notre région. Nous espérons retrouver dès cette année le niveau de référence de 2019 », assure, confiant, François de Canson. En effet, selon les première prévisions nationales et internationales, l'été qui se profile devrait faire date.

Toutefois, si Guillaume Decard et François de Canson affichent un optimisme certain pour cette année, la question de la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le secteur reste un point sensible :

« Il convient de trouver des solutions rapides. C'est pourquoi la Région Sud et le CRT actionnent quatre leviers très concrets : Une aide financière pour mieux former les professionnels du tourisme, une charte de bienveillance qui engagent les restaurateurs et les hôteliers à améliorer le bien-être au travail et une campagne de communication pour valoriser les métiers du tourisme et les valeurs qu'ils véhiculent. Enfin, une plateforme unique emploitourisme-sud.fr a été créée. Elle propose environ 8 000 offres d'emplois dans le secteur ».

De quoi avoir tous les atouts en main pour réussir une saison estivale exceptionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Var !

RETOUR DES CLIENTS EUROPÉENS

D'autant que le niveau de réservation est supérieur de 21% à celui enregistré en 2019, avant la crise sanitaire.

Le président du CRT ajoute : « Notre campagne « On a tous besoin du Sud », lancée il y a deux ans, a permis de conforter le tourisme intérieur afin de faire face à la raréfaction des touristes étrangers. Cette initiative a fonctionné puisque, pour cet été, de très nombreux Français ont déjà réservé dans la région ».

Et avec la levée des restrictions sanitaires, les Européens s'apprêtent à revenir : « Les touristes allemands, belges et suisses reprennent leurs habitudes chez nous. Même les anglais commencent à retrouver le chemin de la région Sud », constatent, avec satisfaction les professionnels.

Un engouement qui se retrouve, par exemple, dans le niveau des réservations aériennes, en progrès pour les six prochains mois, grâce au retour des canadiens, américains et des touristes d'Europe du Nord.

Un constat partagé par Guillaume Decard : « Alors que les touristes français et européens placent la Provence-Alpes-Côte d'Azur juste derrière l'Île-de-France dans le classement des destinations envisagées pour leur prochain voyage, le Var tire bien son épingle du jeu. Ainsi, le Var est en tête des départements pour les réservations des séjours en camping pour l'été 2022 ». •

TPE-PME

La Région débloque 100 millions d'€ pour les petites entreprises

La Région Sud a acté une somme de 100 millions d'€ pour venir en aide aux TPE et PME, et aux artisans et commerçants.

Le 13 avril, Renaud Muselier, président de la Région, a rencontré Yannick Mazette, président régional de la Chambre de Métiers de l'Artisanat, pour échanger sur l'actualité internationale et les impacts de la guerre en Ukraine sur l'activité des artisans. Ils ont abordé les perspectives d'un travail commun au service des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de cette nouvelle mandature.

PREMIÈRE ENTREPRISE DE LA RÉGION

En effet, l'artisanat est la 1ère entreprise de Provence Alpes-Côte d'Azur. Avec plus de 200 000 entreprises, 400 000 actifs, qui réalisent 30 milliards de chiffre d'affaires, l'artisanat représente près de 20 % du PIB de la région. « Depuis 2016, la Région a toujours été aux côtés des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque année, les artisans et commerçants peuvent compter sur plus de 10 millions d'€ d'aides régionales pour assurer le bon déroulement de leurs activités. A chaque étape de vie des artisans, la Région Sud est à leurs côtés avec une palette d'outils adapté », a rappelé Renaud Muselier.

Il a ajouté : « Nous étions à leurs côtés durant les périodes difficiles comme la crise des gilets jaunes, la crise sanitaire ou la tempête Alex. La Région a toujours affiché son soutien pour venir en aide aux artisans et commerçants impactés et en première ligne, dans le cadre de partenariats étroits noués avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat de région ».

ZÉRO RIDEAUX FERMÉS

Dans ce nouveau mandat, la Région poursuit cet engagement et déploie le dispositif « zéro rideaux fermés » d'ici à 2023 avec un soutien concret pour la création, l'accompagnement, la reprise, la transmission, opérationnel dès cette année. Ce dispositif inclut l'implantation de boutiques à l'essai dans les territoires ainsi qu'une aide à l'investissement dans les territoires à enjeux. Enfin, la Région va déployer un fonds de prêt à taux zéro pour lequel elle va solliciter les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), d'ici 2023.

Environ 70 000 TPE-PME, artisans et commerçants pourront bénéficier de ces dispositifs.

« Dans le prolongement de ce plan d'actions, nous signerons, dès la rentrée de septembre, une convention de partenariat triennale avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fixera les priorités de nos actions pour cette nouvelle mandature commune. Plus que jamais, la Région Sud travaille, main dans la main, avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat pour accompagner la reprise de notre tissu économique », a assuré Renaud Muselier.

« La Région et son président s'engagent à nos côtés pour développer sur tous nos territoires, nos entreprises, l'emploi, la formation et l'apprentissage de nos jeunes. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce soutien sans précédent qui fait passer nos artisans d'abord », a conclu Yannick Mazette. •

Comité Régional de Tourisme
Le CRT Sud est le plus productif de France !

À l'occasion de l'Assemblée générale statutaire annuelle, François de Canson, président du Comité Régional de Tourisme (CRT) a dressé le bilan de l'activité (approbations et votes statutaires, rapport d'activité de 2021, grandes actions du plan d'attractivité touristique en vue de la Coupe du Monde de Rugby).

En développant la stratégie des 3 marques monde, tous les acteurs institutionnels de la région travaillent depuis maintenant plus de 6 ans ensemble pour éviter les dispersions de budget et être plus puissants groupés. Côté technique, le CRT a mis en place en moins de 5 ans, de nouvelles compétences en interne, pour assurer la promotion auprès du grand public.

François de Canson répond aux questions de La Gazette du Var.

Tout d'abord, faisons un état des lieux ?

François de CANSON. Là, c'est simple, nous sommes passés d'inexistants à premiers dans plusieurs classements digitaux. Nous ne reviendrons pas sur la méthode. On sait que ça marche, et chose précieuse, nous nous connaissons tous.

Cet esprit d'équipe, de fédération et cette montée en compétence sur le BtoC, a indéniablement contribué à notre agilité dans la mise en œuvre, avant les autres, de plans de relances inédits sur les marchés européens (Explore France) et français (OATBDS), plaçant notre destination comme la plus résiliente en France, et avec plusieurs records de réservations et de fréquentation.

Parallèlement, nous avons créé des dispositifs précis et des budgets dédiés aux filières prioritaires du ski, des centres de loisirs avec l'UNAT, du golf, de l'hôtellerie de plein air et du MICE pour accélérer la reprise de ces secteurs particulièrement touchés par la crise et importants pour un tourisme à l'année.

Du côté budgétaire, et au-delà de l'abondement de la Région, cette fédération a généré en 2021, 1,5 million d'€ de budget provenant de nos partenaires locaux, auquel s'ajoutent 1 million d'€ d'Atout France et plus d'1 million d'€ provenant de privés (transporteurs, distributeurs, etc.). Ainsi, au-delà du seul budget actions du CRT, nous avons su lever plus de 3,5 millions d'€ additionnels, au service de la promotion de la destination. C'est cela aussi notre métier. Et c'est avant tout, parce que nous sommes groupés que ça marche !

Mais il faut d'abord que cela marche en interne ?

FdC. Le rapprochement des équipes du CRT avec celles de la Région, une clarification des missions et des objectifs communs, et une accélération de la transversalité avec les opérateurs à vocation régionale que sont la FROT et PCE a permis d'avancer de concert au service des professionnels. Une nouvelle étape sera franchie dès cette année, par une communication coordonnée auprès des professionnels du tourisme pour que notre action et nos accompagnements soient plus lisibles et plus faciles à utiliser. Nous irons aussi coordonnés sur le terrain pour mieux faire valoir tous nos dispositifs.

Nous avons une productivité exemplaire avec une des plus petites structures CRT de France, pour un budget actions faisant partie des plus grands. Plus de 63% de notre budget est alloué aux seules actions. Nous avons inversé le ratio qui existait avant notre mandature, et sommes ainsi le CRT le plus productif de France !

Vous devez aussi faire bouger les lignes ?

FdC. Pour peser, il nous fallait passer plusieurs paliers, de réseaux et d'influence, de création de dispositifs novateurs et inédits, d'exemplarité. Nous avons 3 objectifs : Faire rayonner notre région, porter les messages des acteurs territoriaux au national et influer sur les décisions, partager nos réussites au service de la destination France. Nous nous sommes investis dans les instances nationales et j'étais le porte-parole des Régions au sein du Comité de Filière Tourisme durant toute la crise sanitaire.

Nous avons créé un groupe des CRT pour faire bouger les choses sur l'observation nationale. Nous sommes intégrés à la gouvernance de France Tourisme Observation. Nous sommes à l'origine des campagnes pan-européennes depuis 2 ans, dont nous sommes les premiers contributeurs. Et, je vais succéder à Christian Mourisard à la tête de la grande Fédération Nationale des Acteurs Institutionnels du Tourisme, ADN Tourisme.

Qu'en est-il des grands enjeux, au niveau de l'environnement et de l'emploi ?

FdC. Nous avons innové et lancé des partenariats inédits au niveau mondial dans l'expérimentation de la gestion des flux, en produisant de nouveaux contenus et parcours touristiques à marche forcée et avec des budgets adaptés pour mieux répartir les flux dans le temps et dans l'espace.

Nous ne devons pas oublier dans ces temps de forte reprise que nous sommes la région qui doit toujours avoir une COP d'avance et des démarches positives pour le climat.

Nous travaillons sur une clarification des appuis et la sélection de labels environnementaux prioritaires pour avoir des résultats concrets, au moment où toutes les destinations se revendiquent plus vertes les unes que les autres. Notre stratégie est de poser des objectifs clairs et de les atteindre pour être crédibles dans les classements internationaux du tourisme durable.

Et au niveau de la problématique de l'attractivité des métiers ?

FdC. Avoir de bons niveaux de réservations, avec des prix qui repartent à la hausse, ne peut être compatible avec un niveau de service moyen pour faute de personnel. Cela pourrait être une bombe à retardement pour l'image de notre destination. Là aussi, nous avons innové, en lançant le premier dispositif global qui inclut la formation, l'implication des employeurs, la valorisation des métiers et le regroupement des offres d'emploi. Cette initiative, une première en France, inspire déjà l'État qui va décliner notre stratégie au niveau national avec 5 millions d'€ d'achat d'espaces dès cette année, puis 5 millions de plus l'année prochaine pour rappeler que nos métiers sont certes difficiles, mais sont surtout passion, esprit d'équipe, ascension sociale et épanouissement personnel. Avec un leitmotiv : rester au service et à l'écoute des professionnels. Notre ClubPro compte plus de 220 membres, mais très peu de turnover, car nous recherchons la qualité des partenaires, plutôt que leur nombre.

Ces bons résultats ne sont donc pas le fruit du hasard ?

FdC. Avoir la meilleure résilience de toutes les destinations françaises, n'est pas le seul le fruit d'une belle météo, c'est aussi tout un esprit collaboratif et de culture de la performance, que je porte avec toute une équipe, et qui me sont chers en tant qu'élu, comme en tant que professionnel.

Il est important de noter aussi, et je terminerai par ce point essentiel, que l'activité intense du CRT n'aurait jamais pu autant accélérer sans cet appui puissant et concret de Renaud Muselier et de la Région avec un abondement budgétaire qui est passé de 4,4 à 6,7 M€ en 4 ans ! C'est une augmentation de 52% ! Et le doublement du budget tourisme de la Région est visé d'ici la fin du mandat. Le message à l'attention des acteurs du tourisme est très clair. •

Élections législatives – 3ème circonscription

Isabelle Montfort : « Il faut donner une majorité parlementaire à Emmanuel Macron »

Présidente du Parc national de Port-Cros, conseillère municipale de Hyères, Isabelle Montfort est candidate dans la 3ème circonscription du Var qui regroupe les communes de Carqueiranne, Hyères, La Crau, La Garde, Le Pradet et La Londe-les-Maures.

Hervé Stassinos, maire du Pradet, vice-président de la Métropole TPM et conseiller de la Région Sud, a accepté d'être son suppléant.

Isabelle Montfort répond aux questions de La Gazette du Var.

Comment abordez-vous ce rendez-vous des élections législatives ?

Isabelle MONTFORT. Je mesure l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui est la mienne de contribuer à donner une majorité parlementaire au président de la République.

Avec Hervé Stassinos, maire du Pradet, vice-président de la Métropole TPM et conseiller de la Région Sud, qui a accepté d'être mon suppléant, cette décision nous oblige !

Vous êtes située dans la majorité présidentielle ?

IM. En figurant dans la majorité présidentielle aux côtés d'Hubert Falco, je serai l'acteur engagé de la voix que les électeurs m'auront confiée. Je mettrai mon expérience et mes compétences au service de la défense des intérêts de notre territoire exceptionnel, de sa population et de son environnement. Je veillerai à ce que les lois traduisent vos aspirations et à ce qu'elles répondent concrètement aux préoccupations de votre quotidien.

Et côté soutiens, quels sont-ils ?

IM. Je remercie mes soutiens, ceux de la majorité présidentielle bien sûr, mais aussi Renaud Muselier, président de la Région Sud et François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et vice-président de la Région Sud. J'ai toujours été de centre droit et je le reste. Le seul parti que je souhaite représenter et auquel j'adhère depuis toujours, c'est celui de notre belle Provence !

Comment envisageriez-vous votre mandat en cas de victoire ?

IM. Je travaillerai sans relâche afin que nos concitoyens puissent vivre ici et ensemble, dans une société bienveillante où chacun pourra exercer son métier (agriculteur, commerçant, entrepreneur, acteur du tourisme, soignant...) dans des conditions optimales et sereines de réussite.

Je travaillerai sans relâche afin que chacun puisse vivre décemment, dans une société où les plus vulnérables seront soutenus et protégés. Je travaillerai sans relâche comme je le fais depuis huit ans à la présidence du Parc national de Port-Cros, et depuis quatorze ans en tant que conseillère municipale à Hyères et conseillère métropolitaine à TPM, afin que les spécificités de nos activités économiques, de notre urbanisme, de notre littoral, des risques naturels dont nous devons nous protéger, de notre patrimoine vert et bleu, soient mieux reconnues et enfin prises en compte, dans le respect de notre identité et de notre histoire. •

> **« Je travaillerai sans relâche afin que nos concitoyens puissent vivre ici et ensemble, dans une société bienveillante. »**

Commémoration du 8 mai 1945
« Cette victoire a changé l'histoire de la France »

La Victoire, célébrée ce dimanche 8 mai, à l'occasion du 77ème anniversaire de la capitulation du régime nazi, est une victoire historique.

Cette victoire a changé l'histoire du monde et sans doute de l'humanité.
Comme l'a rappelé François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, lors de la cérémonie municipale : « Rien au matin du 8 mai 1945 ne fut plus jamais comme avant, tant sur le plan militaire que géopolitique.
Les accords de Yalta en février, puis ceux de Postdam en août 1945, ont remis le destin du monde entre les mains des trois grandes puissances qu'étaient alors les États-Unis, l'URSS et la Royaume-Uni.
L'Allemagne est disséquée, le Japon perd toutes ses colonies, l'Italie est défaite ».
Le vice-président de la Région ajoutait : « Le bilan de la guerre est cruel dans le camp de la victoire comme dans celui de la défaite : 60 millions de personnes ont perdu la vie.
En France, 350 000 civils et près de 218 000 soldats ont péri lors des combats et des bombardements, de faim, de maladie ou de captivité.
En Europe, plus de 5,1 millions de juifs furent exterminés au cours de la Shoah, dans les camps de la mort.
L'évocation de cette comptabilité macabre donne le vertige et soulève le cœur » !
A Toulon, le préfet du Var a présidé la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, en présence des autorités civiles et militaires à Toulon, déposant une gerbe devant la plaque Jean Moulin, au commissariat de police, devant la plaque Rhin et Danube et, enfin, au monument aux Morts, place Gabriel Péri. •

Photos PRESSE AGENCE.

TOULON

TOULON

CAVALAIRE

CAVALAIRE

LA VALETTE

LA LONDE

LE PRADET

LA LONDE

LA LONDE

LA GARDE

Élections législatives – 3ème circonscriptior

Valérie Rialland : « Je suis une candidate de proximité, une candidate ancrée dans notre territoire »

Pradétane de 48 ans, femme de militaire, et mère de 3 enfants indépendants, Valérie Rialland s'est épanouie dans son métier de professeure agrégée de biochimie et génie biologique. Elle enseigne actuellement en Lycée à Hyères, et a également enseigné à l'Université de Toulon.

Valérie RIALLAND répond aux questions de La Gazette du Var.

Comment parvenez-vous à concilier votre vie privée et votre engagement politique ?

Valérie RIALLAND. Entre mon métier et mes fonctions politiques, j'occupe le peu de temps libre qui me reste à la lecture, en particulier les romans historiques ou policiers. Je pratique également la randonnée de loisirs en famille. J'aime en effet contempler les magnifiques paysages de notre département, et particulièrement la presqu'île de Giens, l'anse San Peyre, la Gavaresse, la Colle Noire, le Fenouillet, ou l'Argentière.

Et qu'en est-il de votre engagement politique ?

VR. Mon engagement politique est entier. Je suis actuellement 1ère adjointe au maire du Pradet, déléguée à l'Aménagement du Territoire et à l'Agriculture, et conseillère métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée.

Cette délégation est passionnante tant elle conditionne le devenir de nos villes. La façon dont l'urbanisme est pensé, a je crois, un impact direct sur le lien social, l'économie et le commerce, et globalement sur la qualité de vie qui règne au sein des villes. Je fais d'ailleurs de la loi SRU un véritable combat.

Parce que cette loi produit des effets inverses à l'objectif recherché par le législateur ?

VR. Tout à fait ! Elle génère de la crispation, source de blocage. D'ailleurs, une majorité de maires est vent debout contre celle-ci, tant elle impose un nombre trop important de constructions de logements sociaux. Nombre parfaitement impossible à atteindre, en raison de l'ensemble des règles qui régissent les territoires en matière de prévention des risques incendies ou inondations, de protection de l'environnement, des forêts et de l'agriculture, du prix du foncier dans notre région qui peut décourager les bailleurs, ou de la multiplication des recours par des tiers devant les tribunaux pour empêcher les constructions. Personne ne veut la bétonisation des villes.

Pire, construire trop et trop vite, c'est prendre le risque de déstabiliser l'équilibre social des villes lorsque les services publics, crèches, écoles, centre de loisirs, stades, routes, déchets ménagers, etc…, doivent suivre, alors que ceux-ci ont un coût pour les communes, et donc les contribuables. Coût rendu encore plus difficilement supportable financièrement, en raison de l'application de pénalités budgétaires, pour non atteinte des objectifs chiffrés de production d'habitat social. En réalité, il s'agit d'une sorte d'impôt déguisé. Les communes ont besoin d'un développement raisonné et raisonnable, facteur d'apaisement.

Pour vous, l'agriculture est la garante de nos paysages, et donc de notre cadre de vie ?

VR. Dans la 3ème circonscription du Var, elle est prégnante, notamment en matière d'horticulture avec la présence de nombreux producteurs et du marché aux fleurs d'Hyères. C'est une filière d'excellence pourvoyeuse d'emplois locaux directs et indirects, qui a ses contraintes, et que je veux écouter et défendre si les électeurs me font l'honneur de m'envoyer en juin à l'Assemblée nationale. La viticulture est en réussite, la filière produit des vins qui reçoivent régulièrement des distinctions. Je n'oublie pas le maraîchage auquel je tiens, particulièrement au sujet de l'approvisionnement des restaurations scolaires en produits sains et de qualité. Globalement, il faut permettre un allégement des charges qui pèsent sur les agriculteurs, et plus généralement réduire le nombre de normes réglementaires qui freinent l'initiative.

A part votre mandat municipal, vous êtes également élue au Conseil Départemental ?

VR. En effet. Je suis conseillère départementale du canton de La Garde, qui outre cette dernière, regroupe les communes du Pradet et de Carqueiranne. A ce titre, j'occupe la fonction de présidente de la Commission Collège et Éducation. Mon intérêt pour ces domaines, ma profession, et mon expérience au sein des établissements scolaires, m'amènent à beaucoup me questionner, sur ce qui peut être développé afin d'améliorer le niveau scolaire des élèves. L'édifice repose sur l'enseignant qu'il faut impérativement valoriser, repositionner au cœur du système éducatif, en lui redonnant une autorité légitime, et incontestable.

J'aurais encore beaucoup de thèmes à évoquer, si les lignes de votre journal ne m'étaient pas comptées.

Et qu'en est-il de votre suppléant ?

VR. J'ai choisi Julien Diamant. C'est un Craurois, âgé de 42 ans, qui est marié et a 3 jeunes enfants. Il est pharmacien de profession, ayant exercé en officine à La Crau, puis à ce jour en établissement de santé à Hyères. Passionné de tous les sports, notamment le rugby et la course à pied, il est volontaire et engagé. Il est doté de grandes connaissances et d'une sagesse précieuse. Fiable, son engagement politique l'a amené à être délégué UMP de notre 3ème circonscription du Var, chez les jeunes, et aujourd'hui, délégué communal Les Républicains pour la ville de La Crau. conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies, puis adjoint au maire de La Crau, délégué aux Finances, à la Commande Publique, et aux Ressources Humaines, c'est un vrai bosseur.

Et du côté de vos soutiens ?

VR. Je n'en manque pas ! C'est important ! Notre candidature a su fédérer et rassembler. Elle a reçu le plein et entier soutien de Jean-Pierre Giran, maire d'Hyères, Jean-Louis Masson, maire de La Garde, et Christian Simon, maire de La Crau. Sans oublier, les conseillers régionaux et départementaux Edwige Marino, Francis Roux, Véronique Bernardini et Patricia Arnould. •

Photos PRESSE AGENCE.

La Seyne-sur-Mer

La Marine évacue des bateaux stationnés à Bois Sacré

Du 25 au 29 avril, des moyens de la Marine nationale sont intervenus sur le site de Bois Sacré pour procéder à l'évacuation de bateaux occupant illégalement cette partie du port militaire de Toulon, située sur la commune de La Seyne-sur-Mer.

Les procédures administratives incitant les propriétaires à quitter les lieux étant arrivées à échéance, il s'agissait de procéder au retrait d'une dizaine d'épaves, navires abandonnés ou amarrés sans autorisation depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.

OCCUPATION ANARCHIQUE

Suite aux mises en demeure émises par le commandement du port militaire de Toulon, plusieurs propriétaires occupant illégalement ce site avaient déplacé d'eux-mêmes leurs bateaux. Pour mettre fin à cette occupation anarchique, les quelque bateaux restants ont en grande majorité été évacués afin d'être, selon la nature des procédures engagées, pris en charge par un chantier de déconstruction adapté ou stockés pendant la poursuite des procédures administratives engagées.

En complément, à l'issue de cette évacuation, un système permettant de prévenir toute nouvelle installation illégale a été mis en place par le service des moyens portuaires de la base navale de Toulon.

Ces opérations terminées, et en fonction de chaque dossier, l'État peut désormais se retourner vers les propriétaires n'ayant pas agi pour obtenir le remboursement des sommes engagées (pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'€) pour pallier leur inaction.

La déconstruction d'une partie des épaves sera prise en charge grâce à la filière de recyclage des navires de plaisance mise en place par l'APER, au profit des particuliers comme des professionnels souhaitant faire détruire un bateau de plaisance en fin de vie.

Cette opération, conduite en coordination et avec le soutien technique des services compétents de La Seyne-sur-Mer, intervient dans un contexte de concertation entre les différents acteurs de la rade (mairies, préfet maritime de la Méditerranée, commandant d'arrondissement maritime et Métropole TPM, DDTM) afin de réduire le risque d'échouement de navires dans cette partie de la rade, notamment lors d'épisodes de vents forts.

Cet engagement vise ainsi à prévenir tout risque pour l'environnement (débris divers et fluides polluants) mais aussi pour les usagers de la rade (danger de débris flottants, collision avec d'autres bateaux amarrés légalement) et les riverains. •

Photos Marine nationale.

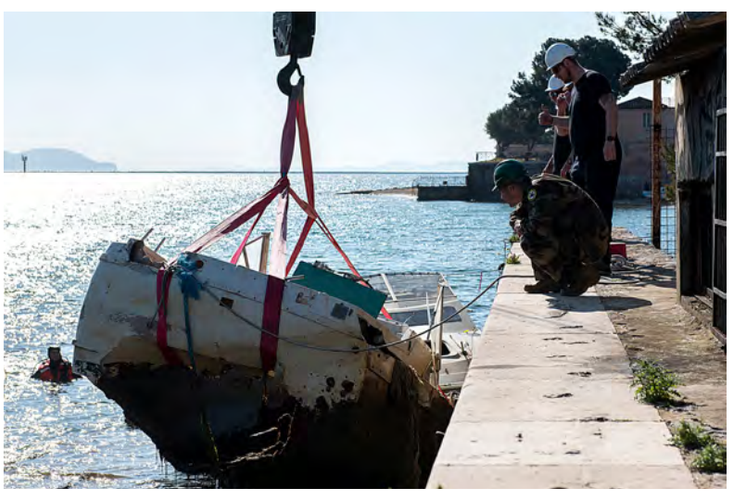

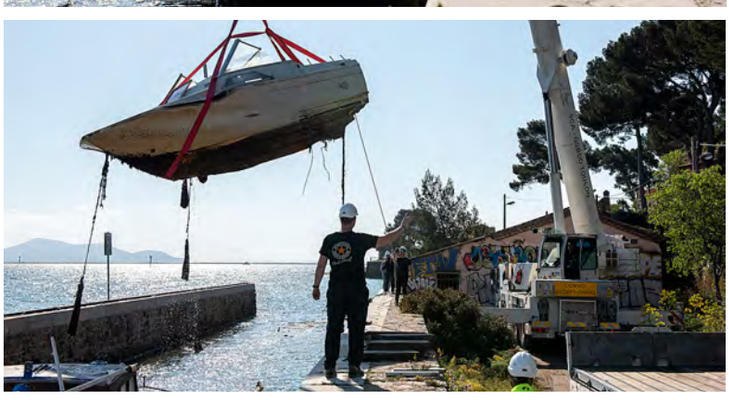

CROSS MED
Cet été en mer, plaisanciers soyez humbles !

Avec un bilan préoccupant pour l'année 2021 où 4 153 opérations ont été enregistrées, soit plus de 25 % d'augmentation par rapport à 2020, le CROSS MED lance un appel à plus de civisme et d'humilité et à la responsabilisation de tous.

À l'image de l'année 2020, l'été 2021 a été marqué en Méditerranée par une hausse conséquente du nombre d'opérations de sauvetage et d'assistance aux usagers de la mer sous la coordination du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de la Méditerranée (CROSS MED).

densification des activités nautiques conduit le CROSS MED a lancé un appel à l'humilité : « La plupart de ces interventions auraient pu être évitées par une meilleure préparation, ou en ne surestimant pas ses capacités et son expérience » a assuré Philippe Michaud, directeur du CROSS MED.

Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) des départements de la façade, sous l'autorité du préfet maritime de la Méditerranée. « Il s'agit, en plus des actions quotidiennes de surveillance et de contrôle, de faire de la pédagogie, de rappeler les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur selon les activités, de sensibiliser aux écogestes (mouillage, gestion des déchets …) et, le cas échéant, de verbaliser les comportements les plus dangereux et irresponsables », explique Gilles Boidevezi.

Car les chiffres restent éloquents. En 2021, on a enregistré 4 153 opérations coordonnées par le CROSS MED dont 1 973 opérations de sauvetage, 1 331 opérations d'assistance. 70% concernent la plaisance. 3 151 opérations concernent la saison estivale de mai à septembre. Le bilan humain rappelle que la mer peut tuer, avec 1651 vies sauvées, 5032 personnes assistées, 37 personnes décédées et 6 disparues en mer. •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER…

PEA, l'assurance vie en mer

Pour que la pratique des activités de loisirs nautiques reste un plaisir pour les usagers de la mer, la préfecture maritime de la Méditerranée rappelle quelques principes de précaution applicables par tous, en tout temps et pour toute activité, le PEA (Préparer, Équiper et Alerter) et qu'il ne faut pas hésiter à donner l'alerte en appelant le numéro d'urgence, le 196.

• Préparer : Connaître la météo, les particularités de la zone, avoir conscience de son état de santé et de celui de ses passagers, prévenir un proche de ses intentions et de l'heure de retour prévue ;

- Équiper : Vérifier son matériel, porter une brassière et une tenue adaptée à la pratique, avoir un moyen de communication en état de marche, et être repérable de nuit (lampe flash, etc.) ;

• Alerter : En cas de difficulté è VHF16 et le numéro d'urgence 196 depuis n'importe quel téléphone pour joindre les secours (numéro valable partout en France).

FRÉQUENTATION ÉLEVÉE

Visiblement, le contexte sanitaire a incité un grand nombre de concitoyens à privilégier les vacances en France en bord de mer, en particulier sur la façade méditerranéenne. Il en résulte, en plus de la fréquentation habituellement élevée du littoral méditerranéen, une augmentation significative du nombre d'usagers de la mer, qu'il s'agisse de plaisance (à voile ou à moteur) ou de loisirs nautiques (baignade, plongée, sports de plage, véhicules nautiques à moteur, etc.).

Ainsi, après une année 2020 qui avait déjà vu une augmentation de 21% de son activité en période estivale, l'été 2021 a été une période chargée pour le CROSS MED, mais aussi pour tous les moyens des administrations et services impliqués dans les opérations de sauvetage et d'assistance.

Couplée à l'inexpérience, voire à l'imprudence de ces usagers occasionnels de la mer, cette

4 153 OPÉRATIONS EN 2021

De son côté, Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée a ajouté : « La majorité des opérations et des infractions observées (vitesse excessive, conduite sans permis, non-respect de certaines zones, etc.) sont localisées dans la bande littorale des 300 mètres, faisant courir un risque non négligeable au plus grand nombre. D'autant qu'aujourd'hui les nouvelles pratiques engendrent des conflits d'usage et des effets collatéraux dangereux. La mer, cela ne s'improvise pas !

Trop de plaisanciers prennent la mer sans aucune expériences, préparations ni connaissances. La Méditerranée est capricieuse. Ce n'est pas un lac et les coups de vent sont fréquents et imprévisibles ».

C'est pourquoi, tout au long de l'été, des opérations « sécurité en mer », sont organisées, en partenariat avec les Directions

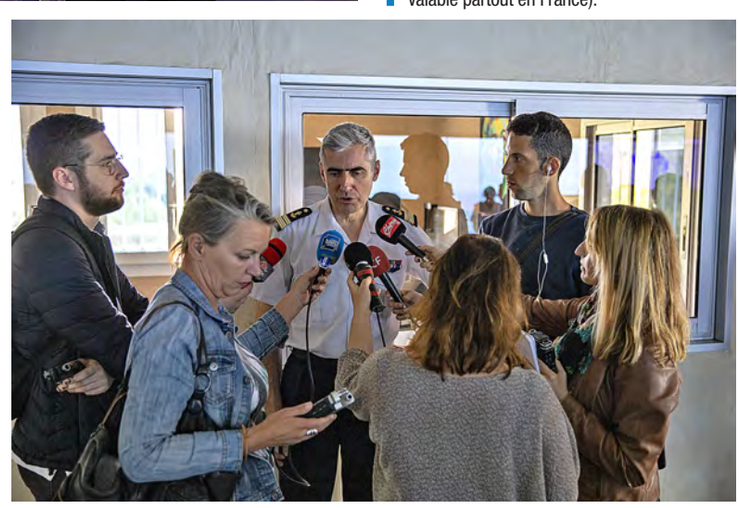

Toulon
La conserverie mobile de l'Économe, lauréate France Relance

Le 5 mai, Evence Richard, préfet du Var, a rencontré Faustine et Valentina, à l'origine de la création de la conserverie mobile de l'Économe, une association qui lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

Fondée en juillet 2017, elle est née du constat qu'une quantité importante de fruits et légumes consommables étaient gaspillés du fait de leur forme, leur taille, ou à la suite d'un surplus de production.

D'une seule voix, Faustine et Valentina expliquent : « Depuis, une équipe de bénévoles se réunit pour collecter ces invendus auprès de producteurs et maraîchers partenaires. Une partie des fruits et légumes est distribuée à des associations caritatives, soit pour un tiers. Et les deux autres tiers sont valorisés en bocaux ou utilisés lors des animations de sensibilisation au gaspillage alimentaire et à l'alimentation durable ».

SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT

En 2021 dans le cadre de l'appel à projets "Alimentation locale et solidaire" du plan France Relance, porté par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, l'association a été soutenue financièrement par l'État pour la création de cette conserverie mobile pour un montant de 30 000€. Le dossier a été piloté par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et instruit par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS). Déjà en 2020, l'association avait reçu 20 000€, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. •

Photos PRESSE AGENCE.

L'Économe : 06 09 22 42 79
contact.econome@gmail.com

107ème anniversaire du Génocide des Arméniens
« Regarder l'Histoire en face »

Le 22 avril, la Ville de Toulon a commémoré le 107ème anniversaire du Génocide des Arméniens, en présence d'Hubert Falco, maire de Toulon et ancien Ministre et de Maryse Grigorian, présidente de l'association franco-arménienne de l'aire toulonnaise.

Cette journée de commémoration a été fixée au 24 avril, en référence à la terrible journée du 24 avril 1915. Ce jour-là, près de 600 intellectuels arméniens furent arrêtés par les autorités ottomanes à Constantinople, avant d'être déportés ou assassinés. Ce jour funeste marqua le début d'un génocide ayant entraîné la mort de plus d'un million de personnes.

A l'occasion du dîner annuel du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF), la France a décidé d'instaurer une journée de commémoration du génocide arménien, pour ne jamais oublier les massacres perpétrés à partir de 1915 par l'Empire ottoman à l'encontre des populations arméniennes.

« La France, c'est d'abord et avant tout ce pays qui sait regarder l'Histoire en face, qui dénonça parmi les premiers la traque assassine du peuple arménien, qui dès 1915 nomma le génocide pour ce qu'il était, qui en 2001, à l'issue d'un long combat, l'a reconnu dans la loi et qui fera dans les prochaines semaines du 24 avril une journée de commémoration du génocide arménien », avait déclaré Emmanuel Macron. •

Photo PRESSE AGENCE.

LA VALETTE-DU-VAR

Fête de LA FRAISE

INAUGURATION
À 11 HEURES

SAMEDI 21 MAI 2022

DE 8H À 19H
Place Jean-Jaurès
Avenue
Char Verdun

En partenariat avec SPRINT RH, l'APCV, Lou Rodou Valettois et le Sittomat

La Valette du Var

SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

04 94 23 62 06 | www.lavalette83.fr | Application La Valette du Var

Conception graphique • www.studio-mcb.com • La Valette-du-Var / D'après ©vectortwins-stock.adobe.com / ©antto-stock.adobe.com.

La Garde

Jean-Louis Masson, élu président de l'Organisme de Foncier Solidaire Méditerranée

La Caisse des Dépôts et Consignations Habitat, la SAGEM et la Ville de La Garde ont créé un Organisme de Foncier Solidaire intervenant dans la région Sud, afin de faciliter l'accession à la propriété aux ménages les plus modestes. Une opération bienvenue dans une région où le prix du foncier atteint des records.

Le 14 avril dernier a eu lieu à Paris, au siège de l'organisme national CDC Habitat, société de la Caisse des dépôts et consignations, une cérémonie de signatures des statuts et du pacte d'associés de l'OFS Méditerranée, en présence de la présidente du Directoire de CDC Habitat, Anne-Sophie Grave, du maire de La Garde, Jean-Louis Masson et du Directeur Général de la SAGEM, Charles IGNATOFF.

« Du fait de l'association avec la CDC Habitat, l'OFS Méditerranée devient l'organisme de foncier solidaire le plus important de la région Sud », s'est félicité Jean-Louis Masson.

Au cours de la cérémonie, Anne-Sophie Grave a laissé la présidence de cette filiale de la Caisse des dépôts et consignations à Jean-Louis Masson. Cette réunion a été suivie d'un Conseil d'administration, au cours duquel Jean-Louis Masson a été élu président du conseil et Charles Ignatoff, Directeur Général. Sont également administrateurs représentant la SAGEM, Claude Nabet et Franck Chouquet.

« Pour CDC Habitat, la création de cet OFS avec la SAGEM est une étape importante pour élargir, avec le Bail Réel Solidaire, l'offre d'accession sociale à la propriété à des accédants aux ressources modestes, sur un territoire où les tensions sur le foncier sont fortes et la demande pour une accession à la propriété abordable importante », a souligné Anne-Sophie Grave, présidente du directoire de CDC Habitat.

« Dans un secteur où le mètre carré bâti vaut 4 000€, un jeune couple aux revenus limités pourra l'acquérir à 3 000€ et payera, chaque mois, 2€ de loyer par mètre carré pour le terrain. Cet OFS va permettre au groupe de sociétés de la SAGEM (Blue Archipel avec Riviera Promotion à Nice, Var Project avec le Crédit Agricole Immobilier Promotion à Aix-en-Provence) d'être à la fois à l'initiative d'opérations en Bail Réel Solidaire et l'opérateur réalisant les opérations », a précisé Charles Ignatoff.

Dans une région ou le foncier devient inaccessible pour une partie de la population, des opérations en Bail Réel Solidaire est une alternative pour les ménages les plus modestes.

Convaincu de l'avenir de ces opérations, Jean-Louis Masson s'adresse à ses collègues maires : « J'appelle toutes les communes de la région à adhérer à cet OFS. Cela leur permettra d'être membres du Conseil d'administration et de maîtriser les opérations sur leur territoire. Par ailleurs, les logements construits dans le cadre de l'OFS, sont comptés comme du logement social au titre de l'article 55 de la loi SRU ».•

À NOTER...

QU'EST-CE QU'UN OFS ?

Organisme d'intérêt général, l'OFS a pour objectif de faciliter l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes, grâce à la dissociation du foncier et du bâti. Ainsi, l'OFS achète un terrain à une collectivité ou à un privé et le loue à un opérateur (par exemple la SAGEM). L'opérateur construit les bâtiments et les vend. Les familles qui achètent payent les murs et louent, sur 99 ans, leur part de terrain.

Aménagement routier

Un nouveau carrefour à Sainte-Marguerite

Pour améliorer les conditions de circulation, la sécurité des automobilistes et des piétons, des travaux seront menés à l'entrée Ouest de la commune.

En effet, le Département, en partenariat avec la Ville de La Garde, va entreprendre des travaux d'aménagement du carrefour, situé à la jonction de l'avenue Commandant Houot et du chemin du fort Sainte-Marguerite.

Le début des travaux est programmé pour la fin de l'année 2022. Ils devraient être livrés courant premier trimestre 2023.

GAIN DE SÉCURITÉ

« Le chemin du fort Sainte-Marguerite dessert une cinquantaine de maisons ainsi que le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Secours en mer Méditerranée (CROSS MED). Avec ces travaux, nous allons améliorer le flux de la circulation du secteur et apporter un gain de sécurité pour les riverains et les automobilistes », assure Jean-Louis Masson, maire de La Garde.

« Au programme des travaux, il y a l'aménagement du carrefour, avec la création d'une voie supplémentaire, l'aménagement paysager d'une restanque et la création d'un espace vert, la création d'un cheminement piétonnier et de places de stationnement le long du chemin du fort Sainte-Marguerite » conclut Valérie Rialland, élue du Département. •

Photo PRESSE AGENCE.

Le Pradet

Il était une fois un parc remarquable...

Le 1er mai, le parc Cravéro a accueilli petits et grands, partis à la découverte des trésors du jardinage et des initiatives durables, à l'occasion de Pradet Côté Jardin.

Pour cette édition, animée magistralement par Thierry Cari, 50 stands, dédiés au jardinage et au développement durable, étaient présents, proposant une multitude de graines, semis, fleurs, plantes, fruitiers, et autres arbustes à tous les passionnés de botanique. Sans oublier les espaces « ferme pédagogique » et « construction de cabane » qui ont remporté un vif succès.

« Le parc Cravéro est le lieu idéal pour accueillir notre traditionnelle Foire aux plants. Une fête agrémentée par un marché du développement durable et un espace dédié aux enfants. Quand je vois le monde que nous accueillons aujourd'hui, je me félicite du travail de celles et ceux qui s'investissent à 100% dans ce rendez-vous très attendu », s'est félicité Hervé Stassinos, le premier magistrat.

A ce titre, citons le travail remarquable de Céline, la cheville ouvrière qui a contribué particulièrement à la réussite de cet événement. Cette année, cette édition a pris tout son sens avec l'installation, dans le cadre du budget participatif, d'un verger urbain au sein du parc Cravéro. •

Photos PRESSE AGENCE.

Le Pradet

E-Mobility, le premier salon dédié à l'écomobilité !

Rendez-vous les 21 et 22 mai, à l'ombre des platanes du parc Cravéro. Entrée libre et gratuite.

Depuis 2019, les Varois ont été nombreux à contribuer au succès des trois éditions de E-Mobility, le 1er salon varois consacré à la mobilité 100% électrique, organisé au Pradet.

Cette année, le public est à nouveau convié à découvrir en famille le Salon de la mobilité électrique. De nombreux partenaires et professionnels présenteront leurs solutions de mobilité électrique (vélo, trottinette, surf, moto, voiture, gyropode, etc.). Le salon comprend trois zones d'exposition ainsi qu'une zone d'essais. Cette année, un effort a été réalisé en faveur des enfants et des familles avec de nombreuses animations.

SMART CITY

Un salon qui tient à cœur à Hervé Stassinos, le maire, qui a engagé dans la ville une démarche de Smart City. Le premier magistrat explique : « Le Salon E-Mobility vise à sensibiliser le public au développement des mobilités alternatives, et permet aux professionnels de présenter leurs dernières nouveautés dans le domaine de la mobilité 100% électrique.

Ainsi, les 3000 m2 du Parc Cravéro sont mis à la disposition des constructeurs, revendeurs et prestataires, spécialisés dans les moyens de transports alternatifs. C'est dans ce cadre bucolique que les visiteurs pourront les rencontrer et s'informer.

Hervé Stassinos ajoute : « L'innovation et le développement durable sont deux marqueurs essentiels du projet de territoire de la Ville du Pradet, orienté autour du concept de Smart City. Labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » depuis 2016, la commune s'engage activement dans la promotion de la mobilité 100% électrique. En encourageant ce type d'alternatives, nous contribuons à préserver notre cadre de vie et notre environnement ». •

Photos PRESSE AGENCE.

Grand nettoyage de printemps sur le bord de mer

Le 30 avril, le Conseil Municipal des Enfants (CME) et l'association « On sème pour demain » participaient, avec le soutien de la Ville du Pradet, à une grande opération de nettoyage du bord de mer communal.

Ainsi, une soixantaine de marcheurs et kayakistes, dont près d'une trentaine d'enfants, ont retiré de la nature un maximum de déchets sauvages, aussi bien sur le littoral qu'en mer.

En deux heures, les bénévoles ont ramassé près de 60 kg de déchets sauvages : 17 bouteilles en verre, 28 bouteilles en plastique, 18 canettes en aluminium, 4 seaux de mégots, 53 filtres en plastique, 48 masques sanitaires, 70 bouchons, 3 piles, 23 briquets, un enjoliveur, et beaucoup de micros déchets.

A l'issue de la journée, les déchets ont été triés et caractérisés par l'association (comptage du nombre de déchet par type et/ou matériau). Puis, ils ont été déposés dans des bennes de tri ou valorisés par leurs partenaires.

« Notre objectif est de dépolluer, mais aussi de généraliser les comportements respectueux de l'environnement. Nous souhaitons également sensibiliser le grand public à la problématique des déchets sauvages sur terre et en mer. Enfin, nous communiquons, aux structures privées ou publiques, les résultats des données de caractérisation des déchets afin de les aider à mettre en œuvre des outils de lutte contre ces pollutions », ont expliqué les organisateurs. •

Photo PRESSE AGENCE.

Le Pradet

À l'école Charles Sandro, un projet d'Aire Marine Éducative

Dernièrement, Hervé Stassinos, maire du Pradet, et Christian Cardon, Inspecteur de l'Éducation nationale, étaient à l'école élémentaire Charles Sandro, à l'occasion de la journée clôturant les trois années d'Aire Marine Éducative.

Une journée marquée par la présentation d'une exposition incroyable, réalisée par les élèves et les enseignants référents Hélène Quignon et M. Gioda.

IMAGINATION

Quiz, jeux, animations, exposition immersive au cœur de la Méditerranée, le travail réalisé par les deux classes a laissé sans voix les partenaires présents à cette journée. Que ce soient les représentants du Parc national de Port-Cros, de l'Éducation nationale, de l'association Naturoscope ou de la Ville, tous étaient émerveillés par le sas d'entrée, véritable immersion dans les profondeurs de la mer. Sans oublier l'imagination créative des ateliers pédagogiques proposés.

« L'objectif était d'immerger les autres classes de l'école dans ce monde souvent trop peu connu qu'est la Méditerranée, » rappelle Hélène Quignon.

Le projet d'Aire Marine Educative (AME) a été initié par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au niveau national en 2012. Porté au niveau local par le Parc national de Port-Cros, l'association le Naturoscope, partenaire du parc, accompagne ce projet auprès des écoles depuis 2017.

Association de sensibilisation et d'éducation au développement durable, elle intervient pour la 3ème année consécutive à l'école Charles Sandro en tant que référent du projet d'Aire Marine Éducative. Et, sa bannière a été fièrement hissée le lundi 22 mars, à l'école !

Pour les élèves, une AME c'est « un endroit délimité du littoral méditerranéen ouvert à tous où l'on peut apprendre et découvrir en s'amusant ».

SENSIBILISATION ET OBSERVATIONS

Engagées dans le projet, les deux classes de l'école Sandro ont travaillé ensemble sur la partie de la plage de la Garonne, comprenant la zone de rochers au nord de la plage, la zone de baignade et la base nautique. Après avoir étudiés les différents habitats méditerranéens (le sable, les rochers, l'herbier de posidonie, le large), les plus jeunes se sont concentrés, cette année, sur les espèces marines et les déchets alors que

les plus grands se sont penchés sur les acteurs locaux, les usagers et les impacts positifs et négatifs de leurs activités sur le milieu. Le projet lie le temps en classe et les observations sur le terrain.

« L'objectif est d'aimer, de comprendre et d'agir au mieux sur son milieu. Cette année, l'accent a été mis, pour les plus jeunes, sur les espèces marines et, pour les plus grands, sur les spécificités des habitats en ayant comme facteur incontournable la posidonie, dont l'herbier pradétan est particulièrement riche », décrypte Marion Georges du Naturoscope. •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Des actions devraient avoir lieu en juin avec une immersion des jeunes, lors d'une initiation à la randonnée subaquatique, encadrée par le Naturoscope, à l'Anse Magaud et, en juillet, par une action Inf'eau Mer sur la plage de la Garonne, avec les jeunes gestionnaires de cette AME.

Hyères
Création artistique et relance de la filière du liège

La 4ème édition des Journées du Liège 2022 s'est déroulée les 23 et 24 avril à la Villa Noailles.

Expositions, démonstrations et Concours Quercus Suber ont ponctué ce week-end, placé sous le signe de la régénération de la forêt et du design

C'est au cœur de ce site exceptionnel, la Villa Noailles, que son directeur Jean-Pierre Blanc a accueilli tout au long du week-end les artistes, designeurs et tourneurs sur bois qui ont proposé

au public leurs regards sur le liège. À la suite du grand incendie du massif des Maures de l'été dernier, la thématique pivot était la valorisation du chêne-liège brûlé.

CRÉATION ARTISTIQUE

Point d'orgue du week-end, la remise des prix du Concours Quercus Suber.

Jean-Pierre Blanc a souligné : « La Villa Noailles, œuvre de l'architecte Robert Mallet-Stevens, labellisé centre d'art d'intérêt national, seul centre d'art en France qui construit sa programmation autour de l'architecture, la mode et la photographie (Festival international de mode et de photographie), et le design (Design-Parade à Hyères et Toulon), soutient et met à l'honneur chaque année l'art et l'artisanat, notamment au travers ces journées du liège et son Concours Querbus Suber ».

Porté par l'association Forêt Modèle de Provence, créée à l'initiative de la Région Sud en 2013, ce concours propose aux participants le défi de sublimer le chêne-liège, arbre emblème du massif des Maures, en travaillant son bois et/ou son liège.

Cette démarche offre aux participants une visibilité sur leur travail, tout en donnant un coup de projecteur aux filières régionales de l'artisanat et du liège ainsi que de nouvelles perspectives pour la filière, pouvant contribuer à sa relance. •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Les résultats du concours :

1er prix design : Tristian Batave et Ophélie Cazalens de l'École Boule.
2ème prix design : Estelle Delesalle et Juliette-Andréa Elie.
3ème prix design : Leslie Miranda, Julien Peris, Laura Mathiot et Amélie Guillaumont de l'École Boulle.
Prix design du public : Louise Hurth et Magali Chouaybou de l'École Camondo.
1er prix tournage : Franck Ricbourg.
2ème prix et prix du public tournage : Ludovic Bourgeois.
3ème prix : Luid Morgado.

Exposition
Un moment privilégié dans les coulisses de l'aéroport

Le 8 avril, à l'occasion de l'exposition « L'Aéroport Toulon-Hyères, une infrastructure au service de l'Aéronautique navale », organisée par VINCI Airports, en partenariat avec la Base Aéronautique navale (BAN), La Gazette du Var a participé à une visite privée de l'aéroport et de ses coulisses civiles et militaires.

Au programme, une exposition de clichés inédits, et la découverte des coulisses, inaccessibles au public, d'un aéroport mixte, civil et militaire. Un moment privilégié pour explorer ses infrastructures au fonctionnement quasi-unique. Du très privé terminal affaires

civiles à la tour de contrôle militaire, en passant par les pistes partagées par l'aéroport et la base aéronavale.

En effet, la BAN d'Hyères est l'une des quatre bases de la force de l'Aéronautique navale. Elle est la seule située sur la façade méditerranéenne. 1 300 personnes dont 900 marins travaillent sur ce site, dont les principales missions sont la tenue d'une alerte opérationnelle permanente de secours en mer et de lutte anti-terroriste et la préparation opérationnelle des détachements d'hélicoptères (Caïman marine, Dauphin et Panther) déployés sur bâtiments de combat. •

La Farlède

L'Orangerie, une résidence élégante en cœur de ville

L'Orangerie bénéficie d'une situation exceptionnelle, à la fois au calme de la rue de la Tuilerie et dans le centre-ville de la commune.

Elle conjugue ainsi proximité et tranquillité. Cette résidence a été conçue dans un esprit village.

Sa taille humaine, avec seulement 2 ou 3 étages, son architecture avec des tons clairs, ses larges ouvertures lui confèrent modernité et élégance. De plus, un ascenseur dessert chaque étage y compris le sous-sol.

Dans le détail, le programme se compose de 27 logements en R+3 dans 3 cages d'escaliers dont des logements en accession sociale et d'autres en prêt social location-accession (PSLA). Au sous-sol, on compte 32 emplacements de parking, auxquels il faut rajouter 27 places en extérieur. Toutes les places sont privatives.

En outre, un parking public, en zone bleue, se situe devant la résidence permettant aux visiteurs de stationner. Enfin, l'accès à l'Orangerie est sécurisé (portail et portillon avec contrôle d'accès). Les appartements du 2 au 4 pièces sont, pour la plupart, traversants et sont tous prolongés par des espaces extérieurs : jardins privatifs au rez-de-chaussée, balcon sous terrasses laissant entrer généreusement la lumière. Bref, autant d'atouts qui font de l'Orangerie une belle adresse prisée.

CENTRALITÉ ET ATTRACTIVITÉ

Pour Yves Palmieri, maire de La Farlède, : « Cette nouvelle résidence conforte notre objectif de centralité et d'attractivité de la commune. Loin d'être une cité dortoir, notre ville poursuit ainsi son développement harmonieux et équilibré, avec pour seule boussole la préservation du désormais proverbial - bien vivre à La Farlède »

Le premier magistrat ajoute : « La Farlède reste imprégnée de son passé de village provençal, suffisamment loin des côtes pour préserver une certaine authenticité. La découvrir est un plaisir rare que seuls les anciens peuvent vous offrir. Sans repousser le développement et l'inévitable évolution, il est enrichissant de se pencher sur ce qui fait les racines de cette région. Avec l'Orangerie se conforte encore davantage la fonction de centralité de la commune, puisque située en cœur de ville, fonction à laquelle je suis très attaché.

Incontestablement, cette nouvelle résidence constitue un atout supplémentaire pour l'attractivité et pour le rayonnement de notre commune ». •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Qu'est-ce que le prêt d'accession sociale (PAS) et le prêt social location-accession (PSLA)

Le prêt d'accession sociale (PAS) est un prêt immobilier accordé aux personnes ayant des revenus modestes. Il doit servir à devenir propriétaire de sa résidence principale (en l'achetant ou en la faisant construire) ou à y réaliser des travaux (par exemple, travaux d'adaptation au handicap). Pour y avoir droit, il faut remplir des conditions de revenu, qui varient selon la localisation du logement concerné et le nombre d'occupants. Le taux d'intérêt du PAS est plafonné.

Le PSLA est un dispositif d'accession sociale à la propriété destiné à des ménages aux ressources modestes. Il repose sur le principe de la location-accession.

Les opérations réalisées dans ce cadre comprennent deux phases. Dans un premier temps, le ménage teste sa capacité de remboursement en étant locataire : il paie une redevance qui comprend une fraction locative et une fraction acquisitive. A l'issue de cette première phase, le ménage a la possibilité de lever son option d'achat afin de devenir propriétaire de son logement.

Cuers
Des valeurs aéronautiques partagées

Pilote et passionné d'aviation, président de l'association « Les Ailes de la Reconnaissance », Daniel Muraro avait eu l'idée de remercier les professionnels de santé, engagés dans la guerre contre le virus, cette crise sanitaire qui a bouleversé tant de vies.

Dernièrement, outre le général de brigade Patrick Féron (2S), 8 soignants ayant reçu leur diplôme d'honneur, des donateurs et des partenaires ont témoigné de leur engagement tandis que des personnalités régionales civiles et militaires ont exprimé leurs encouragements.

« Depuis la création en juin 2020 avec des amis pilotes, de bénévoles, des partenaires et grâce à l'aide de généreux donateurs, « Les Ailes de la Reconnaissance » ont consolidé des liens sociaux et de solidarité, faisant partager les valeurs aéronautiques et humaines de fraternité, de respect et de reconnaissance », a expliqué Daniel Muraro.

« Le 3 juillet 2021, une belle cérémonie avait réuni de nombreux invités à l'aérodrome de Cuers-Pierrefeu, sous le parrainage de la générale Dominique Arbiol, directrice de l'École de l'Air de Salon-de-Provence et avec le partenariat de la Patrouille de France », a rappelé le président. •

Photos Alain BLANCHOT.

LES PERSONNALITÉS :

- **François de CANSON**, vice-président de la Région, président de Méditerranée Porte des Maures (MPM), maire de La Londe-les-Maures,
- **Claude PONZO**, maire honoraire de Besse-sur-Issole, ancien président du Centre de Gestion de la Fonction Publique et Territoriale du Var,
- **Bernard MOUTTET**, maire de Cuers,
- **Patrick MARTINELLI**, maire de Pierrefeu-du-Var,
- **Jacques LAURAC**, président de l'Association de la Zone Civile de Cuers-Pierrefeu,
- **Jean-Luc BATTISTA**, ingénieur en chef AIA, président d'Aéro-Développement Industries,
- **Jean-François MASSUE**, président des Anciens Maires du Var.

Culture
Une prédilection pour la figure féminine chez Lucie Barra

Artiste varoise, Lucie Barra est habitée depuis toujours par le dessin et la peinture.

Dernièrement, elle exposait ses œuvres à la salle du Théâtre de l'Abattoir à Cuers. Formée à diverses techniques auprès d'artistes en atelier, en cours privés et par un passage aux Beaux-Arts, Lucie Barra a démarré sa carrière professionnelle avec une série de nus féminins qu'elle a exposé au salon Base'Art à Fréjus en 2012.

Lucie Barra, c'est une nouvelle veine d'inspiration sur un ton différent mais avec une persistance thématique : l'humain, avec une prédilection pour la figure féminine.

Dans la série BLACK AND WHITE en 2013, l'artiste proposait des compositions puissantes au couteau, en noir et blanc, très contrastées, avec l'omniprésence de nus féminins aux visages souvent masqués. La série REGARDS se concentrait sur des visages réalisés au couteau. L'artiste s'attache à leur potentiel d'émotion, de mystère, de rêve, d'angoisse.

La série ICÔNES, portraits de stars de la scène musicale et du 7ème art, magnifiait l'intimité d'hommes et de femmes qui ont marqué leur temps.

La série BB, portraits de Brigitte Bardot, où la couleur s'invitait avec subtilité, a été initiée à l'occasion d'une commande de Art Life Gallery (Saint-Raphaël, Saint-Tropez).

Elle a exposé dans de nombreux lieux (Le Pôle Arts Plastiques de la Ville de Six-Fours, Espace Jules de Grelin, Maison du Patrimoine, Batterie du Cap Nègre, Le Clos des roses à Fréjus, le Château les Crostes à Lorgues). •

Photos Philippe OLIVIER.

La Londe-les-Maures

Forum de l'emploi : Où sont les candidats ?

Chaque année, le Forum de l'emploi et de l'alternance, proposé par la Mission Locale Corail, est l'occasion de mieux appréhender le recrutement des entreprises en favorisant la prise de contact et l'échange avec les recruteurs pour les personnes en recherche d'emploi.

Organisé par les BIJ de La Londe-les-Maures et de Bormes-les-Mimosas et le CCAS du Lavandou le 27 avril, il a permis aux différents services de favoriser le partenariat.

DES CLIENTS, MAIS PAS DE PERSONNEL

Satisfait de la présence de 70 entreprises, le président de Méditerranée Porte des Maures et maire de La Londe-les-Maures, François de Canson a resitué le contexte économique : « L'emploi, c'est un problème, car les entreprises ne trouvent personne pour travailler ! Et, ce phénomène s'amplifie. Où sont les candidats ? Dans le tourisme, on a des clients mais nous n'avons pas de personnel ! C'est la même chose pour les viticulteurs, mais aussi dans la police nationale » !

Le président du CRT a ajouté : « C'est pourquoi, avec la Région Sud et le Comité Régional de Tourisme, nous avons lancé une campagne pour valoriser les métiers du tourisme. Une campagne d'un montant de 6 millions d'€ pour faire la promotion de notre secteur. Comme le dirait un viticulteur, nous avons tout pour réussir une belle récolte mais nous n'avons personne pour faire les vendanges » !

En réalité, la situation est assez dramatique car les entreprises qui souhaitent embaucher ne trouvent pas de candidats. Un phénomène qui touche également les collectivités locales.

« D'ordinaire, la Ville de La Londe embauche environ 150 personnes dans l'été et il y a pléthore de candidats. Cette année, nous n'avons pas assez de candidats pour tous les postes. Et, je sais que c'est la même chose à Bormes-les-Mimosas ».

OUVRIR L'ACCÈS À L'EMPLOI

En sa qualité de président de la Mission CORAIL, Gérard Aubert, adjoint au maire de La Londe-les-Maures, a félicité les organisateurs du Forum. L'objectif principal est de faciliter le recrutement des entreprises avant la saison estivale. Et, d'ouvrir l'accès à l'emploi pour les jeunes et les adultes, notamment pour ceux qui résident dans le périmètre de l'Intercommunalité de MPM.

Satisfait du soutien financier des partenaires publics de la Mission CORAIL, Gérard Aubert a rappelé le contexte de la création de ces entités dédiées à l'emploi : « Nous ne devons pas oublier que les missions locales sont des émanations des communes et qu'elles sont présidées bénévolement par un élu, le maire ou un adjoint. C'est un réseau d'une efficacité remarquable qui compte 19 000 employés ».

Sur le terrain, communes et missions locales travaillent toute l'année ensemble. Plus encore sur le territoire de MPM puisque la Mission CORIAL collabore avec les services municipaux, le BIJ de La Londe, l'Espace Emploi de Bormes-les-Mimosas et le CCAS du Lavandou.

« Je tiens à remercier les acteurs du service public de l'emploi et notamment Pôle emploi et Cap Emploi 83 ainsi que les entreprises présentes sur le Forum », a conclu Gérard Aubert. •

Photos Alain BLANCHOT.

La Londe-les-Maures

Des milliers de visiteurs à Nature en Fête

Le 8 mai, spectacles, ateliers de découverte, jeux, animations, marché Bio et Nature, ont animé cette nouvelle édition au Jardin La Brûlade.

Événement organisé par le Service Environnement, Nature en Fête attire chaque année plusieurs milliers de personnes à l'Espace Naturel Sensible de La Brûlade. D'où la satisfaction de François de Canson à l'issue de la journée : « Superbe journée nature à La Brûlade. Merci d'être venus si nombreux » !

Déclinée auprès des scolaires, grâce à de nombreuses interventions en classe ou en extérieur, l'édition 2022 était labellisée « Azur Tri », un label développé par l'Intercommunalité Méditerranée - Porte des Maures (MPM). Et, cette année, la traditionnelle Foire aux plants, s'est invitée au jardin pour fêter également la nature durant cette journée printanière.•

Photos Isabelle BENOIT.

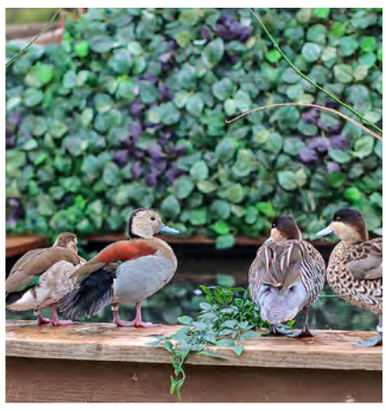

La Londe les Maures

L'intercommunalité mobilisée pour l'attractivité du territoire

François de Canson, président de Méditerranée Porte des Maures (MPM) et Basil Gertis, président de la CCI du Var, ont signé une nouvelle convention de partenariat.

Le territoire de Méditerranée Porte des Maures (MPM) est représenté par une diversité de milliers d'entreprises qui, comme ailleurs en France, traversent des conjonctures plus ou moins favorables depuis 2020. Par chance, elles ont toujours trouvé un soutien financier et un accompagnement de la part de la Région Sud, de la CCMPM et de la CCI du Var. Mais, au-delà des aides financières indispensables, il faut intégrer les entreprises du territoire dans des démarches innovantes. Sur le terrain, MPM reste en veille active afin que chacune d'entre elles puisse bénéficier du meilleur de la technologie tout en respectant les impératifs de développement durable.

« Les défis qui nous attendent sont importants, et nous y sommes préparés. Cette convention est la traduction d'une réelle volonté d'accompagner les acteurs économiques du territoire quelle que soit la conjoncture », s'est félicité François de Canson.

MATURITÉ NUMÉRIQUE

« C'est pourquoi, nous avons adhéré aux dispositifs de la CCI. Ainsi, DIGI-CITY, réalisé en 2021, qui a permis de mesurer la maturité numérique de 1 313 entreprises du territoire et d'enclencher des formations adaptées à destination des chefs d'entreprises pour relever les défis numériques de demain. Et aussi, Coach Commerce qui accompagne les commerçants sur les thèmes du développement durable, de la communication, du merchandising, et qui a permis à 12 commerçants de se former et de disposer d'un coaching personnalisé sur leurs commerces.

Ces dispositifs ont suscité un bel engouement de la part des entreprises et produisent des résultats concrets », a ajouté, le maire de La Londe-les-Maures et président de Méditerranée Porte des Maures.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le patron de MPM a remercié la CCI pour son travail d'accompagnement en proposant des solutions inventives pour permettre au territoire de développer son attractivité économique.

Concrètement, les axes de travail sont nombreux. Cela concerne l'approfondissement de la connaissance du territoire grâce à l'urbanisme avec l'intégration du développement économique à l'aménagement du territoire. Les axes de travail devront prendre en compte l'évolution et la dynamisation des cœurs de ville, ainsi que la place et le rôle des activités commerciales.

D'un point de vue foncier, cela inclut la structuration et le développement des espaces d'activités, leur animation, via des associations de chefs d'entreprise, et la connexion du territoire à l'Europe et l'international au travers des entreprises et des projets territoriaux.

En termes de politiques environnementales, le travail consistera à accélérer la transition écologique au sein de groupes d'entreprises et à prendre en compte la qualité et le développement durable dans le domaine du tourisme.

Par ailleurs, la collaboration entre MPM et la CCI devra se porter sur la transformation numérique du territoire et des entreprises, et la formation et l'orientation pour développer les compétences et favoriser l'emploi sur le territoire. Cela passera par l'accompagnement des entreprises sur la création, le développement et les mutations auxquelles elles sont confrontées,

l'accélération de l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs et d'entreprises au plan national et international, et la gestion d'équipements structurants.

« La méthodologie de cette convention me parait en phase avec la démarche qui est la nôtre depuis quelques années. Un chef de projet sera installé dans chacune de nos entités et, les élus seront mobilisés pour leur commune et leur intercommunalité afin que le tissu économique local puisse bénéficier de cette belle dynamique », a conclu, avec satisfaction, François de Canson. •

Photos Alain BLANCHOT.

À NOTER...

En présence de :

Basil GERTIS, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale et Métropolitaine du Var,

Les maires et vice-présidents de l'intercommunalité,

Les directeurs et représentants de nos administrations respectives,

Olivier CAVALLO, directeur territorial Var de VEOLIA.

Le Lavandou

La Ville célèbre le souvenir de Michel Darluc

Le village des pêcheurs fait revivre Michel Darluc, un médecin généraliste du 18ème siècle et témoin du bienfait des plantes pour la santé.

Après deux années plombées par la crise sanitaire, le printemps a redonné un sentiment de liberté avec le retour des manifestations festives et culturelles. Ainsi d'avril à juin, la fête des pêcheurs revient avec sa sardinade géante (28 mai), suivie d'un Corso nocturne tout en lumière (4 juin). Et, de nombreux rendez-vous feront revivre le Siècle des Lumières.

CONVIVIALITÉ RETROUVÉE

Incitant chacun à partager ces moments de convivialité, Gil Bernardi, le maire, se réjouit par avance : « Avec notre programme d'animations, le but est de nous retrouver dans la joie, avec en ouverture, le souvenir de Michel Darluc et sa passionnante « Histoire naturelle de la Provence dès 1782 ». Ce médecin lavandourain est le fil conducteur de trois mois de festivités. Avec au programme de multiples témoignages, de l'inventaire naturaliste du Siècle des Lumières jusqu'à l'évolution de l'hydrosphère pour rayonner et s'adapter au climat et au vivant pour peu que nous en prenions soin ».

C'est dans l'esprit d'herboriste de Michel Darluc que les jardiniers et les services de la Ville ont créé leur 4ème jardin éphémère, dédié aux vertus thérapeutiques des plantes. Tandis qu'une exposition de photos légendées sur les plantes aromatiques s'est nichée dans la salle d'honneur de la mairie. Et qu'une autre exposition sur le thème « « Prendre la nature sur le fait », avec un cabinet de curiosités, est visible à la Villa Théo à Saint-Clair. Et, même sur les grilles de l'Espace culturel où s'affichent de magnifiques photos sur ce thème.

Une belle façon de puiser dans l'extraordinaire beauté de Dame nature, avec des conférences sur la découverte des facettes du merveilleux environnement qui nous entoure et qu'il nous faut préserver. •

Texte et photos Francine MARIE.

À NOTER...

Le programme :

- **Jardin éphémère sur le parvis de l'Hôtel de Ville :** Exposition consacrée aux vertus thérapeutiques des plantes.
- **Exposition à la Villa Théo à Saint-Clair :** « Darluc, observateur du monde ».
- **Dimanche 22 mai :** Conférence de Stephen Giner, géomorphologue : « Histoire géologique du Var ». A 18h. Espace culturel.
- **Vendredi 27 mai :** Conférence de Gilles Bœuf, professeur à la Sorbonne Université, président du Centre d'études et d'expertise sur le biomimétisme : « De Darluc à aujourd'hui : l'humain dans le vivant ». A 19h. Cinéma le Grand Bleu.
- **Dimanche 29 mai :** Antoine Vitiello, ancien prud'homme, accompagné de pêcheurs du Lavandou, évoquent « Les hommes de la mer ». A 11h. Hôtel de Ville.
- **Exposition photos :** « Fleurs du territoire du Lavandou », sur les grilles de l'Espace culturel.

www.ot-lelavandou.fr. - 04.94.00.40.50.

VOUS AVEZ BESOIN DE RECRUTER ?
Adoptez un jeune
INEOS
Théo TREBUCHON, embauché en CDI
et Éric RONCO, PDG de PROVIRIDIS,
Rousset (Bouches-du-Rhône)
« Nos jeunes ont du talent et ont besoin de travailler ! Alors, faites-leur confiance et donnez-leur la chance d'intégrer votre entreprise avec *Adoptez un jeune*, le dispositif de la Région Sud. »
Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France
JUSQU'À
2 000 €
D'AIDE
PAR
CONTRAT
RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR
maregionsud.fr
maregionsud
MaRegionSud
maregionsud
Conception-réalisation : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Sud. Photo : Région Sud/C. Almodovar.

Cavalaire-sur-Mer

Le défi de Ludo pour sensibiliser à la Sclérose En Plaques

Du 16 au 23 avril, Ludovic Clavaud, atteint de la Sclérose En Plaques depuis 2017, a rallié en vélo Cannes à La Ciotat, en passant par Cavalaire-sur-Mer et Le Pradet.

Malgré une météo automnale, en effectuant 155 km à vélo, Ludovic n'a pas caché son plaisir d'arriver au bout de son défi !

« Ludovic, c'est ce courageux jeune homme atteint de la Sclérose En Plaques. Il a décidé de rallier Cannes à La Ciotat, pas simplement pour parler et sensibiliser sur sa maladie mais aussi pour accompagner les personnes comme lui dans leur vie quotidienne et dans l'acceptation de la maladie », a rappelé Philippe Leonelli, le maire de Cavalaire-sur-Mer.

RESPECT ET ADMIRATION

Le premier magistrat a ajouté : « Parce que l'activité est aussi un bon moyen de relever ce défi, c'est avec beaucoup de respect et d'admiration pour son combat que je l'ai accueilli à Cavalaire, entouré des membres du Vélo Club de Cavalaire et du club de motos Widows Sons. Merci à eux pour leur engagement et leur mobilisation. Merci également à Céline Garnier et au Service des sports pour l'organisation de cette étape dans notre ville ». En avril 2017, à l'âge de 27 ans, les médecins diagnostiquent à Ludovic une Sclérose En Plaques. En juin, le diagnostic est définitif, après des examens, réalisés à la suite d'une paralysie du côté gauche de son corps et d'une névrite optique sur l'un de ses yeux. Au fur et à mesure des poussées (cinq en 4 ans), Ludovic a appris à vivre avec les séquelles et les symptômes résiduels de cette maladie handicapante.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Dès le départ, il a décidé d'aller de l'avant, en faisant découvrir la maladie et en promouvant l'activité physique et sportive. Ainsi, chaque année depuis 2017, il organise un défi sportif pour sensibiliser à ce handicap, et montrer, que même atteint de cette maladie, on peut faire beaucoup de choses. En 2022, avec son trinôme, il a réalisé environ 50 km de vélo par jour (en tricycle), accompagné par sa conjointe qui conduisait le véhicule d'assistance et un ami en vélo.

« Ce défi a pour but de parler de la maladie, de la place de l'activité physique et de récolter des fonds pour l'association SEP'Avenir afin de soutenir le parrainage de patients par des patients », explique le jeune homme.

Le lendemain, il a fait une halte au Pradet où il a été accueilli par le maire Hervé Stassinos et les élues Graziella Piras et Stéphanie Ascione. •

Photo Alain BLANCHOT.

Un cœur de ville plus agréable et convivial

Dans quelques semaines, la place des Bains – Michel Durafour offrira au cœur du centre-ville un nouvel espace sécurisé de détente et de déambulation. Débutés le 11 avril, les travaux doivent être achevés fin mai.

Un lieu agréable où Cavalairois et vacanciers pourront se promener, et flâner sur les terrasses de cafés, en toute tranquillité. Cette nouvelle place, d'une superficie de plus de 600 m², proposera un espace paysager où la végétation a toute sa place, et sera agrémentée de nouveaux mobiliers urbains.

Pour Philippe Leonelli, le maire, ces travaux vont donner un aspect plus agréable au cœur de ville : « Plus qu'un espace de respiration, cette place, située à la croisée des grands axes de circulation du centre-ville, entre l'avenue des Alliés et la rue du port, doit permettre aux piétons de mieux circuler entre les différents pôles d'attraction de la commune tels que le Casino, ou le futur quartier cœur de Ville ».

COEUR DE VILLE

Dans le même temps, les aménagements du Cœur de ville avancent. En effet, dans le cadre de ce projet, le jury de concours, composé d'élus et d'experts, s'était réuni le 8 décembre, en présence de l'assistance à maître d'ouvrage (AMO) pour sélectionner les candidats autorisés à concourir. A l'issue de cette réunion, 4 groupements de maîtrise d'oeuvre ont été retenus. Il s'agit de l'Atelier du Pont, de Brenac et Gonzalez Associés, d'Encore Heureux Architectes et d'Hardel Le Bihan Architectes. Le 22 mars, les équipes retenues étaient à Cavalaire pour rencontrer le jury et visiter le site. Elles ont jusqu'à fin juin pour rendre leur projet. Le jury se réunira ensuite pour choisir le lauréat à la fin du mois de juillet. •

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Une étude pour développer le photovoltaïque en Provence Verte

Le Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume et le Syndicat mixte Provence Verte Verdon ont lancé une étude visant à identifier les espaces propices à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume et le Syndicat mixte Provence Verte Verdon ont répondu, en 2021, à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé par la Région Sud. Il s'agit de répondre à un objectif de développement des énergies renouvelables, tout en préservant les espaces naturels à enjeux patrimoniaux, paysagers, agricoles et forestiers de leurs territoires.

FINANCEMENT PAR LA RÉGION

En tant que lauréats de cet AMI, le Parc et le Syndicat mixte sont financés à plus de 60% par la Région pour réaliser, sur leurs territoires respectifs, la réalisation d'une étude visant à identifier des secteurs propices pour l'implantation de panneaux photovoltaïques en des lieux à contraintes maîtrisées (toitures, anciennes carrières ou mines, espaces de stationnement, etc.)

D'une part, le Parc de la Sainte-Baume conduira l'étude sur 14 communes de son territoire, non couvertes par un Plan Climat Air Energie Territorial (Belgentier, Solliès-Toucas, Riboux, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Signes, Le Beausset, Evenos, Cuges-les-Pins, Gémenos, Saint-Zacharie, Auriol, Roquevaire, Trets) ainsi que sur la Zone d'Activité Économique (ZAE) du Plateau de Signes, de l'Aéroport International du Castellet et du Circuit Paul Ricard. D'autre part, le Syndicat mixte, pilote du PCAET Provence Verte Verdon, et également cofinancé par la Banque des Territoires, portera l'étude sur les sites publics et privés (hors maisons individuelles) des 43 communes qu'il couvre dont 14 communes du nord du territoire du Parc.

FAIRE ÉMERGER DES PROJETS CONCRÉTS

Au travers des études, d'une durée prévisionnelle de 18 mois à deux ans, il s'agira de faire émerger des projets concrets permettant d'augmenter l'autonomie énergétique du territoire en développant la production d'électricité photovoltaïque et de concilier production d'énergie solaire et respect des enjeux paysagers, environnementaux et sociaux des installations. Elle devra permettre de générer des retombées économiques sur le territoire (financières et créations d'emploi) et de sensibiliser au développement des énergies renouvelables et de projets citoyens.

Sur plus de 100 sites publics et privés du territoire, des diagnostics techniques concernant leur capacité d'équipement ainsi que des scenarii économiques permettront aux propriétaires de planifier une réalisation effective d'installations photovoltaïques. •

Photo PRESSE AGENCE.

Patrimoine

Découvrez les secrets d'un patrimoine remarquable !

Terre sacrée et légendaire, écrin d'une biodiversité remarquable, à la fois méditerranéenne et montagnarde, le territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume s'exprime par toute une palette de paysages naturels et de terroirs emblématiques de la basse Provence.

Les habitants du Var et des Bouches-du-Rhône connaissent, au moins de réputation, le célèbre massif de la Sainte-Baume qui tire son nom de la grotte sainte où Marie-Madeleine passa les 30 dernières années de sa vie. Mais, loin de se limiter à ce site d'exception et à la renommée de sa forêt domaniale, la richesse patrimoniale de la Sainte-Baume n'est connue que de quelques initiés. Fort de ces constats et animé par l'enthousiasme et l'envie de faire découvrir les richesses de ce territoire, le Parc de la Sainte-Baume a proposé la création d'un guide des patrimoines à destination du grand public. Ce projet s'inscrit dans le cadre du LEADER en Provence-Verte Sainte-Baume et plus particulièrement dans le volet « connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité du territoire ».

TERRITOIRE REMARQUABLE

Dans cet ouvrage, le Parc livre les secrets d'un territoire remarquable aux patrimoines innombrables. De l'établissement des premiers hommes à la fondation du Comté de Provence, de la biodiversité unique de sa crête aux ambiances fraîches de ses forêts, de la tradition des saints de Provence aux merveilles architecturales de ses édifices sacrés, il permet la découverte de ses curiosités géologiques, ses collines secrètes et aromatiques, ses produits du terroir aux saveurs uniques.

Dernièrement, le Parc a réuni contributeurs, photographes, relecteurs et élus à la Maison du terroir et du patrimoine à La Cadière d'Azur, lors d'une soirée conviviale pour présenter le premier ouvrage grand public et commercialisé dans les points de vente du territoire. À travers 6 chapitres captivants, le visiteur partira à la rencontre des premiers Hommes, découvrira les traditions des saints de Provence, les curiosités géologiques qui ont façonné le territoire ou encore la biodiversité unique des crêtes. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Où se procurer le guide ?

- OT de Provence Verte et Verdon Tourisme,
- LM Lire à Saint-Zacharie,
- Les lettres d'Hélène à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume,
- Librairie du clos Saint Marc, au Beausset,
- Figurez-vous, à Solliès-Pont.

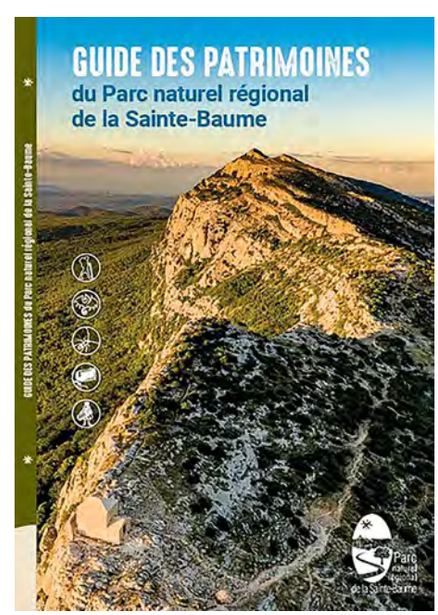

Carnoules

Christian David : « Nous veillons à la préservation de l'environnement »

A 65 ans, Christian David, maire de Carnoules, a travaillé pendant de nombreuses années dans les collectivités, notamment en tant que directeur des services techniques. Il baigne donc dans la culture des collectivités depuis longtemps.

Lors des élections municipales de 2008, l'ancien maire l'a fait rentrer dans sa liste et l'a nommé premier adjoint, en charge de l'urbanisme. Au terme du mandat en 2014, Christian David lui a succédé. Depuis, l'élu mène un travail considérable, mais passionnant.

Il répond aux questions de La Gazette du Var.

Comment se passe votre mandat ?

Christian DAVID. Avec le désengagement de l'État, en six ans, c'est 1,3 million d'€ que nous avons perdu dans les caisses de la commune. C'est une année de budget qui s'est envolée ! Nous sommes réduits à faire peu de choses, alors que la commune compte 3 200 habitants.

Vous avez programmé une révision du PLU ?

CD. Ce nouveau PLU sera accès sur la création d'activités, plutôt que de logements. Toucher moins de dotations, cela ne nous empêche pas d'être dynamique, de mettre en place des outils pour répondre aux besoins de la commune. Par exemple, nous allons réaliser un espace santé avec un laboratoire d'analyses médicales, des praticiens de la santé. Nous allons également mener la rénovation d'un stade de football, la délocalisation et la rénovation des cours de tennis. Nous avons créé un lotissement, ce qui nous a permis de faire rentrer des recettes pour soutenir ces investissements. Maintenant, nous sommes à une époque charnière. Il faut que nous stoppions l'endettement et que l'on retrouve des marges de manœuvres pour pouvoir relancer des programmes d'équipements à l'avenir. Nous avons fait des aménagements de voiries et racheté des terrains.

Toutefois, une dynamique est en place ?

CD. Nous avons une population qui se rajeunit et une grande demande de foncier pour accueillir des entreprises. Nous avons une restauration collective, mais nous avons une grande difficulté à trouver des ressources locales. C'est un véritable enjeu ! Nous attendons beaucoup du Plan Alimentaire Territorial. Par ailleurs, nous travaillons sur la rénovation énergétique de nos bâtiments, avec l'aide de la Région, et la volonté de rendre notre service électrique intelligent avec des coffrets CPL qui permettront de gérer les horaires d'éclairages, les variations d'intensités et économies d'énergie. Depuis plusieurs années, nous travaillons aussi sur la rénovation du centre-ville, avec l'acquisition de plusieurs locaux pour les mettre à disposition d'artisanats d'art ou de commerçants.

Et sur le volet économique ?

CD. Sur le volet économique, nous avons accueilli le nouveau village des tortues, il y a maintenant 5 ans. Nous travaillons à la préservation de l'environnement au travers des tortues des Maures, et de contribuer au dynamisme touristique de Carnoules mais également du territoire de Cœur du Var et du département. •

Photo PRESSE AGENCE.

Parcs naturels

Le Crédit Agricole engagé dans la préservation du patrimoine

Engagés dans la préservation et la valorisation de leurs territoires, le Crédit Agricole Alpes Provence et le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur sont partenaires de l'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur depuis 2020.

Le partenariat s'inscrit dans la continuité de la démarche RSE de la banque coopérative, engagée pour préserver et valoriser la richesse du patrimoine naturel et culturel local. Une première convention de deux ans, signée en janvier 2021 avec les Fondations du Crédit Agricole Alpes Provence et Provence Côte d'Azur, a permis de développer et de promouvoir le site Internet en enrichissant les contenus par la mise en ligne de 74 nouveaux itinéraires sur les 9 territoires de Parcs.

GESTION DE LA FRÉQUENTATION

Une seconde convention, signée en avril 2021, avec la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence, vise à soutenir les Parcs dans la gestion de la fréquentation des espaces naturels grâce au financement de vélos et de trottinettes électriques.

Cette opération s'inscrit dans le contexte particulier de la crise sanitaire, au cours duquel les espaces naturels protégés et en particulier les Parcs naturels régionaux ont subi un accroissement notable de la fréquentation jusqu'à des phénomènes de sur fréquentation, voire de saturation, dommageables pour la biodiversité fragile de ces espaces.

Des comportements inappropriés, parking sauvage, non-respect du balisage, dégradations, ont conduit les Parcs à renforcer l'accueil et la sensibilisation des visiteurs au moyen de divers dispositifs, notamment la mise en place de gardes les week-ends. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Achat de vélos électriques

Une convention de partenariat a été signée entre le réseau des PNR de la Région Sud et la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence pour acheter des vélos électriques. La Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence s'est inscrite dans cette démarche en soutenant les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, du Queyras et des Baronnies provençales, en offrant les moyens aux équipes de terrain de circuler plus rapidement. Grâce à une dotation de 20 000 €, 4 vélos électriques et 1 trottinette, ont été achetés depuis 2021. D'autres sont en cours de commande. Catherine Tissandier, vice-présidente du Conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence a salué la belle histoire entre les Parcs et la banque mutualiste. A noter, le remise d'un vélo au Parc naturel régional de la Sainte-Baume par la Caisse locale de l'Aurélienne, le 9 mars dernier.

21ème Trophée Côté Golf

400 golfeurs sur le green du golf de Valgarde

Mi-avril, les golfeurs varois étaient réunis pour 4 jours de compétition, lors du premier rendez-vous Côté Golf de l'année 2022, organisé avec l'association sportive du golf de Valgarde (ASGV) et la boutique Côté Golf de La Garde.

Premier vice-président du Conseil départemental, Jean-Louis Masson a rappelé que La Garde, via le Syndicat Intercommunal, soutenait financièrement le golf de Valgarde : « Quand je constate le bénéfice de cet équipement pour les habitants, je ne peux qu'être heureux de l'investissement qui est fait. Le golf complète l'approche environnementale du Plan de La Garde, participant à la solution du risque d'inondation ».

Première adjointe du Pradet, Valérie Rialland s'est félicitée de ces rencontres sportives : « J'apprécie de voir autant de Pradétans ainsi que de Gardéens et de Craurois, dont je suis conseillère départementale ».

Sous les applaudissements, la remise des prix s'est effectuée en présence du Général Jean-Yves Ortega, président de la Ligue régionale de Golf, Guy Pomet, président de l'ASGV, ainsi que les partenaires de l'événement (VOLKSWAGEN et Château Sainte-Marguerite).

Directrice de l'exploitation de la SAGEM, Ilham Benhida a donné rendez-vous aux golfeurs pour la deuxième étape du Trophée Côté Golf 2022 (15 au 18 septembre). •

Photos Alain BLANCHOT.

Mai Sportif
Ville sportive et active, La Garde aime le sport !

Après 2 ans d'absence, c'est le grand retour du Mai Sportif à La Garde.

Une quarantaine d'événements sont programmés sur 7 semaines dans une trentaine de disciplines.
Sports individuels et collectifs, matchs amicaux ou tournois qualificatifs, épreuves de précision, de force, de vitesse… Jusqu'au dimanche 12 juin.

39 EVENEMENTS SPORTIFS

Le Mai Sportif revient en grand cette année pour réunir toute la famille du sport et se décline en 39 événements, (tournois départementaux et régionaux, initiations et démonstrations) : football, rugby, handball, basket, tennis, escrime, karaté, judo, tir à l'arc, hockey, aïkido, échecs, et bien d'autres encore.
Le Mai Sportif, c'est la fête du sport pour tous ! Dans le cadre du programme « Inclusion du handicap par le sport », porté par le CCAS, le service des sports de La Garde et la CAF du Var, le public est invité aux actions « Jouons de nos différences », samedi 20 mai, lors du Rallye multi-sports senior. Et, le 7 mai, en partenariat avec le Handball Gardéen et l'association AIDERA VAR, Hand Adapté a partagé avec les personnes porteuses de troubles du développement (enfants et adultes) une séance avec les adhérents du club.

RALLYES MULTISPORTS

Mercredi 18 mai, place aux champions en herbe ! De 9h à 11h30, le Rallye découverte intergénérations réunira les enfants de 3 à 5 ans, leurs parents et grands-parents autour de nombreuses activités sportives.
De 13h30 à 16h30, ce sont les jeunes sportifs de 6 à 10 ans qui se familiariseront avec la compétition lors du Rallye juniors sur les différents ateliers installés sur la pelouse du complexe Guy Môquet (basket, football, athlétisme…). A ne pas manquer également, vendredi 20 mai de 9h à 12h, le Rallye multisports senior avec les plus de 55 ans !
Cette année, dans le cadre de « Jouons nos différences », les personnes porteuses de handicap peuvent intégrer une équipe. Parallèlement, l'ensemble des participants affrontera sur un atelier l'équipe de Boccia de l'APF France handicap.
La Boccia est une discipline sportive inscrite aux jeux paralympiques qui est ouverte à tous. Jeu de balles en cuir, proche de la pétanque, il se joue en salle, sur un terrain avec un marquage au sol, en individuel ou par équipe.

- Mercredi 18 mai 9h-11h30 et 13h30-16h30. Complexe Guy Môquet 2.
- Rallye multisports senior. Vendredi 20 mai 9h-12h. Complexe Guy Môquet 2.

LA GARDE ON ICE

Après le retour des sports de glace sur la patinoire de La Garde, depuis sa réouverture en octobre 2021, ces disciplines sont à l'honneur de ce Mai sportif 2022 avec plusieurs tournois de hockey au programme : Vétérans (samedi 28 et dimanche 29 mai dès 8h) et adultes loisirs (samedi 4 et dimanche 5 juin dès 8h). Sans oublier le gala de fin de saison du Silver Skates en présence de Tomas-Llorenç Guarino Sabaté double champion d'Espagne (dimanche 18 juin à 20h). Et pour que chacun profite de la fête, la Ville et son service des sports avaient donné rendez-vous, le samedi 14 mai, pour La Garde on Ice !

LES AUTRES TEMPS FORTS

L'ART DE L'ARC

A l'image de l'Ikebana (l'art floral) ou du Kabuki (l'art du théâtre), le Kyûdô ou voie de l'arc, est considéré au Japon comme un art. Cette discipline est issue du tir à l'arc guerrier. Le tir parfait sera non seulement précis, mais empreint de l'esthétique du geste harmonisé à la respiration et de l'esthétique de la posture équilibrée.
Spécificité de ce sport, le tir enketi est un tir à 60 mètres que l'AJS Kyudo La Garde, plus ancien club de France, est le seul à proposer dans le grand sud.
Dimanche 22 mai dès 13h, stade F. Accusano (gymnase Guy Môquet 2 si mauvaise météo). •

À NOTER…

UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE !

Une ville labellisée Ville active et sportive 3 lauriers depuis 2019 et Terre de jeux 2024.
8 000 personnes qui pratiquent une activité sportive dans la commune, en loisirs ou en compétition.
65 associations sportives.
Des activités sportives dédiées à tous les âges, des tout petits jusqu'aux seniors : Pôle Municipal Multisports, Foulées printanières, Rencontres multisports intergénérations et senior, Semaines à thème, Actions sport et santé…
70 infrastructures sportives (dont 22 en accès libre) : stades, gymnases, terrain de tennis, piste d'athlétisme, aire de lancer, piscine, parcours santé de la forêt du Thouars, agrès de l'Espace nature du Plan ou du Parc des Savels, skate-park et encore l'unique patinoire du département !

Journées Scientifiques

L'Université inaugure un centre de médiation scientifique

Les 26 et 27 avril au Palais Neptune, après une interruption de deux ans, deux journées de rencontres et d'échanges entre enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels marquaient le lancement de centres d'excellence en lien avec les partenaires socio-économiques du territoire.

Les Journées Scientifiques poursuivent, depuis leur origine en 2006, deux objectifs : rendre visible et lisible la recherche transdisciplinaire de l'Université de Toulon, et favoriser les échanges entre chercheurs, étudiants et acteurs socio-économiques.

Pour cette 14ème édition, huit manifestations réunissant des intervenants français et étrangers ont permis de couvrir les champs disciplinaires proposés à l'UTLN (sociétés méditerranéennes, mer, environnement et développement durable, information, numérique, prévention, santé) autour, des enjeux et perspectives à l'aube de JO 2024 en région Sud, des plastiques en Méditerranée, du bio-fooling, de la RSE ou de la modélisation numérique.

Cette année était marquée par la présentation de l'ensemble des laboratoires de recherche et plateformes scientifiques à travers une exposition de stands.

Depuis 2020, l'État cherche à favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle et les interactions entre la recherche et la société à travers le programme Science Avec et pour la Société (SAPS). S'inscrivant dans cette démarche d'ouverture aux citoyens, l'Université de Toulon a inauguré, le 26 avril, un centre de médiation scientifique.

INSTITUT JULES VERNE

L'Institut Jules Verne vise à construire un espace d'incubation de démarches originales et innovantes par la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle en partenariat avec les parties prenantes locales et ciblant le grand public, les écoles.

À cette occasion, le physicien, philosophe des sciences et essayiste Jean-Marc Levy-Leblond a animé une conférence grand public sur le thème « Puits de science ». Il y était question de l'image populaire des scientifiques véhiculée par de multiples clichés dont l'un des plus répandus est celui du « savant distrait ». La BD nous offre ainsi les personnages du savant Cosinus, du professeur Tournesol (Tintin), du comte de Champignac (Spirou). Le cinéma et la télévision ont abondamment exploité ce mythe, que l'on trouve déjà chez Jules Verne.

Et nombreuses sont les anecdotes, plus ou moins fondées et souvent apocryphes, illustrant la distraction de scientifiques célèbres, dont Einstein au premier chef. La forme canonique des anecdotes illustrant la distraction savante est fournie par l'historiette de l'astronome qui, les yeux fixés au ciel, donc « dans la Lune », tombe dans un puits qu'il n'a pas vu. Accompagné par Jean-Marc Levy-Leblond, le public a exploré la longue histoire de ce topos et ses nombreuses illustrations picturales.

Durant l'après-midi, Jean Verne a raconté comment le dernier roman de son arrière-grand-père, Paris au XXe siècle - refusé par son éditeur Hetzel et considéré comme perdu depuis la Grande Guerre - a été retrouvé en 1990 à ... Toulon.

L'ouverture de l'Institut Jules Verne s'inscrit dans une stratégie de développement de l'Université de Toulon basée sur son axe identitaire « Mer et Sociétés méditerranéennes » pour s'affirmer comme un établissement de référence dans le domaine des sciences de la mer et des technologies associées. Avec « Maritime Horizons 2030 », projet sur 10 ans, l'UTLN amorce une avancée dans le domaine de la recherche en se liant au monde socio-économique. D'ici cet été, d'autres centres d'excellence vont voir le jour, en partenariat avec des acteurs socio-économiques du territoire et/ou des organismes de recherche internationaux : Le Cedex Développement durable du littoral méditerranéen, patrimoine et tourisme (D2LM) afin d'apporter une expertise de la recherche dans l'aide à la décision des acteurs socio-économiques et des collectivités territoriales pour la préservation et la gestion durable du littoral, de son patrimoine et de son développement touristique.

ÉCOLE UNIVERSITAIRE

Le Cedex Data qui vise à apporter des solutions technologiques de pointe dans le traitement des données maritimes : analyse de données, apprentissage (machine learning et deep learning), traitement et vision.

L'ICoB en vue de démontrer, modéliser et proposer des actions envers les effets environnementaux des facteurs anthropiques tels que la pollution sonore, les collisions de navires, le bruit des transports marins et terrestres...L'Université de Toulon ambitionne également d'ouvrir une école universitaire de recherche. L'EUR Intelligent Sea doit permettre de former les futurs experts sur plusieurs domaines comme les sciences de la mer, la robotique, les matériaux dans une approche participative et immersive en lien avec les Centres. Ces formations auront lieu en bassin et en mer pour constituer sur certaines périodes une véritable « Université flottante » et renforcer la formation de futurs diplômés. •

Sport universitaire

Vivre pleinement son rugby et ses études avec le CERU

En 2021, la Ligue Sud de la Fédération Française de Rugby, la Ligue Sud de la Fédération Française du Sport Universitaire et l'Université de Toulon ont ouvert le premier Centre d'Entraînement de Rugby Universitaire (CERU) féminin de la région.

Une ouverture qui s'est effectuée avec le soutien de la Ville du Pradet qui a mis à disposition ses infrastructures.

Un an après, les filles terminent 3ème au championnat de France nationale 2. Un bel exploit !

Le coach Manu Boutet explique : « Le CERU répond à deux objectifs. D'une part, développer les capacités techniques et tactiques, et individualiser les besoins. Et d'autre part, réussir ses études en assurant un lien fort avec sa composante, en mettant en place des remédiations si difficultés, et en valorisant le sport de haut niveau et en s'impliquant dans son Université ».

« A un an de la coupe du monde 2023, la création du CERU rugby féminin constitue un effort supplémentaire de l'Université de Toulon dans le développement de cette pratique sur une terre de rugby. Il est ouvert à toutes les étudiantes du bassin toulonnais et de la ligue Sud FFSU », précise Michel Langevin, vice-président de l'Université de Toulon, délégué à la Vie étudiante. •

Photo PRESSE AGENCE.

AZUR TOITURE

MIRALLES FLORENT & fils

" FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN "

CE SONT LES CLIENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Patrick T. - La Crau (5/5)
Patron a l'écoute du client. Rapidité d'intervention. Tarifs corrects. Professionnalisme de l'équipe. Travail soigné et chantier rendu propre.
Je la recommande.
(Le 23 juillet 2020).

Jean-Luc G. - Paris (5/5)
Azur Toiture a procédé à la réfection de ma toiture sur une surface de plus de 100 m2. Je voudrais souligner le professionnalisme de cette équipe, du devis à l'exécution. Le travail a été excellent et c'est si rare pour être noté dans cette région. Une réponse rapide, un travail de qualité, un chantier propre. Une volonté de faire d'abord ce qui est bien pour le client. Une approche qui crée la confiance, des gens à l'écoute et flexible, des délais respectés. Je ne peux que recommander cette entreprise.
Je vais leur confier un autre chantier.
(Du 22 juin au 26 juin 2020).

Hélène. E - Paris (5/5)
Equipe sérieuse, à l'écoute, travail soigné.
Sérieux, respect des dates, à l'écoute, prix correct. Zingueur donc pas besoin d'en chercher un pour les solins. Travail soigné, propre. Je le recommande.
(Du 8 juin au 17 juin 2020).

Philippe.
La Londe-les-Maures (5/5)
Sérieux à l'écoute du client avec une super équipe ! Un patron à l'écoute, une équipe extrêmement sérieuse et un super boulot à la clé.
On ne peut que recommander ! Le top !

CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71